*Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique*
*Université mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou*
*Faculté des sciences économiques, commerciales, et de gestion*
**Département des sciences Economiques**

# *Mémoire de Fin d'études*

***En vue de l'obtention du diplôme de Master en Sciences Economiques***

*Spécialité :* ***Développement Local, Tourisme et Valorisation du patrimoine***

## *Thème :*

*L'évolution du mode de gouvernance villageois kabyle et son impact sur le développement local*
***Cas : Villages Taka et Sahel***

*Réalisé par*

- ***Mlle**. AIT OUARES Fetta.*

*Encadré par :*

***Pr**. ABRIKA Belaid.*

***Membres du jury:***

- *Président :* ***Mr. ACHIR Mohamed. MCA.UMMTO.***
- *Examinateur :* ***Mr. HASSANI Mahfoud. MAA.UMMTO.***
- *Rapporteur:* ***Mr. ABRIKA Belaid. Professeur. UMMTO.***

***Promotion 2024***

# *Remerciement*

Je souhaite exprimer ma plus profonde gratitude à Mr. Kinzi Azzedine, au comité de village, aux associations du village de Sahel, ainsi qu'aux citoyens du village de Taka, pour leur précieuse contribution à la réalisation de cette recherche. Je tiens également à adresser mes remerciements les plus sincères à mon directeur de mémoire, Mr. Abrika Belaid, pour sa guidance éclairée, ses conseils avisés et son soutien constant tout au long de ce travail. Votre expertise, votre patience et vos encouragements ont été essentiels à l'accomplissement de cette étude.

# *Dédicace*

Je consacre ce mémoire à mes chers parents, dont l'amour inconditionnel et le soutien indéfectible ont été les fondations solides de mon parcours académique. À mes frères et sœurs, pour leur encouragement constant et leur présence inébranlable, sources précieuses de motivation.

À la mémoire de ma grand-mère Djouza, dont la sagesse et les valeurs ont toujours illuminé ma quête de connaissance.

Je souhaite également exprimer ma profonde gratitude à toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à mon cheminement académique. Votre soutien, vos conseils et vos encouragements ont été indispensables tout au long de ce parcours.

# *Sommaire*

**Introduction générale**..... ***01***

## *Chapitre I : développement local et gouvernance locale*

Introduction..... *07*

1. L'émergence du concept de développement local..... *08*
2. Quelques principaux acteurs du développement local ..... *10*
3. Les facteurs du développement local ..... *12*
4. Les objectifs de développement local..... *14*
5. La décentralisation au service de développement local ..... *15*
6. La gouvernance locale..... *18*

Conclusion..... *26*

## *Chapitre II : L'expérience algérienne de développement local*

Introduction..... *27*

1. Historique de développement local en Algérie ..... *28*
2. La gouvernance locale en Algérie..... *31*
3. Décentralisation-gouvernance locale- développement local : quelle réalité ..... *35*

Conclusion..... *39*

## *Chapitre III : L'évolution de mode de gouvernance villageois kabyle*

Introduction..... *40*

1. Les échelles de l'organisation sociopolitique traditionnelle kabyle..... *41*
2. L'organisation sociopolitique kabyle durant la période coloniale ..... *42*
3. L'organisation sociopolitique de village kabyle à partir de l'indépendance 1962..... *46*
4. Le développement socioéconomique villageois kabyle ..... *50*

Conclusion..... *57*

## *Chapitre IV : Etude comparative entre deux villages Taka et Sahel*

Introduction..... *58*

1. Présentation de village Sahel..... *59*
2. Les principaux acteurs de développement socioéconomique de village Sahel ..... *60*
3. L'économie de village..... *63*

4. Présentation de village Taka ..... *68*
5. Les principaux acteurs de développement socioéconomique de village Taka ..... *68*
6. L'économie de village ..... *71*
7. Analyse et interprétation des résultats ..... *77*

Conclusion ..... *81*

***Conclusion générale ..... 82***

# *Introduction générale*

# Introduction générale

L'importance croissante du développement local est largement attribuée à l'échec des modèles de développement global, souvent dictés par les sphères étatiques et les impératifs économiques. Comme le soulignent Bellina, Magro, et De Villemeur (2008, p.428), le développement avait longtemps été envisagé uniquement à travers le prisme des moyens techniques et financiers. Cependant, la nouvelle approche souligne que le défi du renforcement des capacités et du développement ne se limite pas à des considérations techniques : il est essentiel d'intégrer la complexité sociale ainsi que ses dimensions qualitatives, relationnelles et locales.

Denieuil (1995) note que l'action économique locale est profondément ancrée dans des contextes sociaux, historiques, politiques et locaux, plutôt que d'être le simple produit d'une rationalité entrepreneuriale ou d'une adaptation progressive aux contingences extérieures. En effet, l'action économique locale se trouve au cœur d'un réseau complexe de relations économiques et politiques interpersonnelles et interinstitutionnelles, comme le souligne Laville (1995). Cette imbrication montre que les dynamiques locales sont profondément enracinées dans des contextes spécifiques où les interactions humaines et institutionnelles jouent un rôle crucial (Denieuil, 1999, p.4).

Naves (2003), souligne que les traditions, telles que la religion et les solidarités communautaires, exercent une influence déterminante sur la santé du capital social et la confiance au sein d'une société (Perret, Abrika, 2014, p.8), ce qui a un impact direct sur la gouvernance participative. Celle-ci repose sur un capital social robuste pour garantir une participation citoyenne durable et efficace.

En cultivant des valeurs et des pratiques sociales qui renforcent la cohésion et la confiance entre les membres de la communauté, on favorise un climat propice à l'engagement citoyen. Les traditions communautaires, en encourageant la solidarité et la coopération, constituent des piliers fondamentaux pour la réussite de la gouvernance participative. Elles permettent aux citoyens de se sentir connectés et investis dans les décisions collectives, assurant ainsi une gestion des affaires publiques qui reflète véritablement les aspirations et les besoins de chacun. La préservation de ces valeurs s'avère donc cruciale pour encourager une participation active et continue dans le processus de gouvernance.

En Algérie, depuis l'indépendance en 1962, la politique nationale a été marquée par une nationalisation autoritaire qui visait à effacer les expressions culturelles particulières au

profit d'une culture étatique unifiée, caractérisée par *« une référence à une langue commune et des valeurs religieuses partagées »* (Salhi, 2002, p.65). Cette politique économique a souvent privilégié les plans de développement économique au détriment du développement social, mettant en avant la croissance économique et l'industrialisation.

Ce paradoxe vis-à-vis des principes du développement local et de la structure sociopolitique des villages kabyles a entraîné des *« ruptures imposées par le bas* » (Salhi, 2002, p.72), telles que le mouvement berbère de 1980 et le mouvement citoyen de 2001. Ces mouvements populaires en Kabylie illustrent les tensions entre les politiques nationales et les dynamiques locales.

Hanoteau et Letourneux décrivent le village kabyle comme ayant *« l'unité politique et administrative, en pays kabyle, est le village (taddaret). C'est un corps qui a sa vie propre, son autonomie, il nomme ses chefs, fait ou modifie ses lois, s'administre lui-même et peut, s'il est assez fort, se passer de ses voisins »* (*Hanoteau & Letourneux ,2003, p.9)*. Ce témoignage, datant de plus d'un siècle et demi, témoigne d'une gouvernance villageoise profondément enracinée dans l'histoire, qui a évolué au fil des changements sociaux, politiques, économiques et culturels. Aujourd'hui, le mode de gouvernance villageois kabyle a été transformé, intégrant de nouveaux acteurs dans la gestion locale et remplaçant la tajemaat traditionnelle par le comité du village.

## ❖ *Problématique :*

L'évolution de la structure sociopolitique du village kabyle est le reflet d'une dynamique complexe, façonnée par des influences sociales, politiques et économiques qui proviennent aussi bien de l'intérieur du village que du contexte extérieur. Cette évolution se manifeste particulièrement par la transition de la traditionnelle « tajmaat » vers le comité du village, une instance qui inclut désormais de nouveaux acteurs dans la gouvernance locale. Cette transformation n'est pas simplement un ajustement aux réalités contemporaines, mais elle incarne également la volonté de préserver l'esprit de solidarité profondément enraciné dans la culture kabyle.

Cet esprit de solidarité se manifeste de manière concrète à travers l'engagement actif des villageois dans divers projets de développement local.

Ces projets, qu'ils soient économiques, sociaux ou culturels, sont des expressions tangibles de leur attachement aux valeurs communes et à une identité collective qui unit les membres de la communauté villageoise. Un exemple marquant de cet engagement est le concours de «

propre village kabyle », une initiative qui a vu une participation massive des villages. Cette mobilisation témoigne de la forte implication des villageois dans l'amélioration de leur cadre de vie et dans le développement socioéconomique de leurs villages, soulignant ainsi leur rôle crucial dans le maintien de la vitalité et de la cohésion de la société kabyle.

La transition de la « tajemaat » au comité du village varie d'un village à l'autre, en fonction de paramètres spécifiques à chacun, ce qui entraine des impacts divers sur le développement socioéconomique de chaque village.

À travers une étude comparative entre deux villages kabyles distincts, Sahel (Bouzeguene) et Taka (Ain el Hammam), nous cherchons à découvrir comment la structure sociopolitique des deux villages a évoluée, influencée par des paramètres spécifiques à chaque village.

Pour ce faire, nous soulevons la problématique suivante : est-ce que le mode de gouvernance villageois kabyle évolue de manière uniforme dans les deux villages, et impacte-t-il le développement local de manière équivalente ?

Pour mieux centrer la problématique ci-dessus, nous avons jugé utile de poser un certain nombre de questions :

- **Question 01**

Quels sont les facteurs spécifiques de la gouvernance villageoise qui peuvent influencer positivement, négativement ou neutralement le développement local ?

- **Question 02**

En quoi la tajmaat traditionnelle se distingue-t-elle du comité de village contemporain ?

- **Question 03**

Comment la transition de la Tajmaat traditionnelle vers un comité de village, ainsi que l'intégration de nouveaux acteurs dans la gouvernance, ont-ils influencé les dynamiques socioéconomiques ?

## ❖ *Hypothèses de la recherche*

Pour explorer la problématique complexe de l'évolution et de l'impact du mode de gouvernance villageois kabyle sur le développement local, il est nécessaire de formuler des hypothèses qui guideront la recherche et l'analyse.

Ces hypothèses permettront de cerner les relations entre les différentes variables en jeu et d'orienter la collecte de données et la construction d'explications.

- **Hypothèse 1**

L'impact du mode de gouvernance villageois kabyle sur le développement local est hétérogène. Il peut être positif, négatif, selon les caractéristiques spécifiques de la gouvernance et du contexte local.

- **Hypothèse 2**

L'affaiblissement de la structure traditionnelle de gouvernance villageoise kabyle peut freiner le développement local et engendrer des tensions sociales au sein du village.

- **Hypothèse 3**

Le passage de tajmaat traditionnelle au comité de village et l'intégration de nouveaux acteurs dans la gouvernance villageoise ont permis de stimuler le développement local.

## ❖ *Méthodologie de la recherche :*

Dans toute recherche, la méthodologie constitue une phase essentielle pour assurer la crédibilité et la qualité du travail scientifique. En effet, en exposant les différentes étapes suivies par le chercheur pour mener son étude à terme, la méthodologie met en lumière la pertinence et la fiabilité des conclusions obtenues. Il est donc crucial de détailler avec soin les outils et techniques employés, ainsi que de reconnaître les éventuelles limites et biais de l'étude.

- **Object de l'étude**

Cette étude vise à explorer l'évolution du mode de gouvernance villageois en Kabylie et son impact sur le développement local, à travers une comparaison qualitative de deux villages différents (Taka et Sahel).

- **Approche méthodologique**

Cette étude s'appuie sur une approche qualitative analytique, conçue pour approfondir la compréhension des mécanismes de gouvernance au sein des villages kabyles. Elle se concentre sur l'analyse des relations complexes entre les différents acteurs impliqués dans la gouvernance villageoise. Afin de saisir toute la richesse et la diversité de ces interactions, nous avons opté pour une étude de cas approfondie, ciblant deux villages kabyles. Cette méthode offre l'avantage d'examiner de manière détaillée l'évolution de mode de

gouvernance, en tenant compte des dynamiques propres à chaque village. L'analyse des comportements et des pratiques des acteurs locaux permet d'éclairer les processus de prise de décision, de coopération et de gestion des ressources au sein de ces communautés.

Le choix du village comme unité territoriale d'analyse n'est pas anodin. Il reflète notre volonté de mettre en lumière l'importance du cadre villageois en tant que microcosme où s'exercent et se modifient les pratiques de gouvernance. Ce choix permet également de capturer les spécificités locales et de comprendre comment les acteurs adaptent leurs stratégies en fonction des enjeux et des contraintes propres à leur environnement immédiat.

- **Collecte de données**

  L'objectif principal des techniques de collecte de données qualitatives est d'obtenir des informations basées sur les perceptions, les croyances, les opinions, les significations et les attitudes des participants, pour lesquelles l'entretien est l'une des plus précieux. Cette technique est pratiquée en conjonction avec la technique d'observation, de plus en plus adoptée dans les recherches quantitatives. L'entretien est l'un des principaux outils de collecte de données qualitatives dans lequel l'interviewé partage oralement avec le chercheur ses impressions sur un sujet ou un événement survenu dans sa vie ou dans sa communauté.

**Entretiens semi-directifs :** Dans le cadre de notre recherche, des entretiens semi-directifs seront réalisés avec les acteurs clés de la gouvernance villageoise. Ces acteurs comprennent les comités de village, les membres des associations villageoises, ainsi que les citoyens volontaires, qui jouent un rôle central et permanent dans la vie du village.

Nos observations sur le terrain, issues de multiples visites aux villages étudiés, nous ont conduits à cibler ces trois groupes principaux en raison de leur importance cruciale dans la gestion socio-économique du village. Au total, dix entretiens ont été conduits afin de recueillir des perspectives diversifiées sur les dynamiques de gouvernance et la participation communautaire au sein du village kabyle. Ces entretiens visent à enrichir notre compréhension des mécanismes de prise de décision et de coopération, en mettant en lumière comment ces acteurs interagissent pour promouvoir le développement local.

**Observation participante :** cette méthode permettra au chercheur de s'immerger dans le contexte villageois et de recueillir des données sur les pratiques et interactions quotidiennes liées à la gouvernance villageoise.

**Analyse documentaire :** l'examen de documents, tels que les règlements intérieurs des villages, les comptes rendus de réunions villageoises, etc. Viendra compléter les données recueillies sur le terrain.

**Analyse des données :** les données collectées seront analysées selon une approche thématique et comparative. Dans un premier temps, elles seront codées et catégorisées pour identifier les thèmes émergents. Ensuite, ces thèmes seront comparés entre les deux villages pour mettre en lumière les similitudes et les différences. Cette comparaison permettra également de détecter les évolutions au fil du temps, offrant ainsi une compréhension approfondie des dynamiques locales et des pratiques de gouvernances spécifiques à chaque village.

### ❖ *Structure de la recherche*

Le mémoire s'articule autour de quatre chapitres distincts :

- **Chapitre I :** A travers ce chapitre, nous aborderons d'abord la conception du développement local, en retraçant son évolution et en détaillant, ses facteurs ses objectifs. Nous mettrons ensuite en lumière la gouvernance locale, considérée comme un facteur principal du développement local. Nous présenterons sa définition, ses caractéristiques, ainsi que sa relation avec le capital social et la confiance, comme éléments cruciaux pour la formation de gouvernants compétents et de citoyens engagés
- **Chapitre II :** Dans ce deuxième chapitre, nous examinerons l'expérience algérienne en matière de développement local. Nous commencerons par tracer son évolution depuis l'indépendance de l'Algérie jusqu'à nos jours. Ensuite, nous présenterons les principaux acteurs du développement local en Algérie. Enfin, nous analyserons la réalité du développement local dans le contexte algérien.
- **Chapitre III :** Ce chapitre est consacré à la présentation de l'évolution de mode de gouvernance villageois kabyle à travers l'histoire. Nous présenterons les transformations de la structure sociopolitique villageoise, en considérant les périodes antérieures à la colonisation française, durant cette période coloniale, et après l'indépendance de l'Algérie. Nous examinerons également comment ces changements dans la structure sociopolitique ont impacté le développement socioéconomique villageois.
- **Chapitre IV :** Dans le cadre du présent chapitre, qui constitue la dimension pratique de notre recherche, nous procéderons à une étude comparative entre deux villages

kabyles de la wilaya de Tizi-Ouzou : le village Taka Ait Yahia et le village Sahel Bouzeguene À travers cette analyse comparative, nous examinerons l'évolution de mode de gouvernance dans ces deux localités ainsi que les principaux acteurs du développement dans chaque village.

L'objectif est d'évaluer si la structure sociopolitique a évolué et influencé le développement socio-économique des villages de manière similaire ou différente.

# *Chapitre I :*

*Développement local et gouvernance locale*

## Introduction

Le passage du développement économique exogène au développement local marque une évolution cruciale dans la compréhension des dynamiques socio-économiques à l'échelle locale. Alors que l'approche exogène, souvent axée sur des modèles externes et déconnectée des réalités sociales, a montré ses limites, le développement local émerge comme une réponse plus adaptée. Ce modèle met en valeur la participation comme condition essentielle de son succès, sous une gouvernance démocratique participative où le développement socio-économique est la responsabilité de tous.

À travers ce chapitre, nous allons d'abord définir le concept de développement local, en le distinguant des approches exogènes et en mettant en lumière ses principales caractéristiques. Nous aborderons ensuite les acteurs clés impliqués dans ce processus, ainsi que les facteurs essentiels qui favorisent son succès. Les objectifs du développement local seront également explorés pour en saisir pleinement les implications pratiques et théoriques.

Nous aborderons ensuite la gouvernance locale en présentant la définition du concept ainsi que ses conditions et paramètres essentiels. Enfin, nous explorerons le concept de capital social, qui se manifeste par la qualité et la quantité des liens sociaux.

## 1. L'émergence du concept de développement local

Au cours des dernières décennies, le concept de développement a évolué de manière significative, passant d'une vision purement économique à une approche plus intégrée et holistique. Cette transformation se manifeste dans la transition d'un développement technocratique et centralisé vers des modèles plus inclusifs et participatifs

### 1.1.Du développement économique au développement socioéconomique

A la fin des années 1960, s'opère une rupture à la vision et aux pratiques antérieures du développement caractérisées par un économisme technocratique. Cette approche, centrée sur la gestion rationnelle et souvent exclusive par des experts techniques et économiques, visait à promouvoir la croissance économique et le progrès matériel à grande échelle. Elle se concentrait sur des indicateurs quantitatifs tels que le PIB et l'industrialisation rapide, négligeant souvent les aspects sociaux, culturels et environnementaux du développement.

Cependant, une révolution sémantique a eu lieu, élargissant le concept de développement pour inclure des dimensions sociales et humaines.

Cela signifie que le développement n'est plus uniquement mesuré par des indicateurs économiques, mais aussi par des aspects tels que les valeurs culturelles, les traditions historiques et les situations sociales particulières des sociétés émergentes.

Le développement est considéré par Perroux,1961 comme *« la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croire, cumulativement et durablement, son produit réel global »*. (Vivien,2005, P 63).

Perroux met l'accent sur l'aspect humain du développement. Il ne s'agit pas uniquement de croissance économique, mais aussi de transformation sociale et mentale de la population. Pour que le développement soit durable, il doit s'appuyer sur des changements profonds dans les attitudes, les valeurs et les compétences individuelles.

### 1.2.Du développement exogène (par le haut) au développement endogène (par le bas)

Historiquement, le développement économique a souvent été dirigé par une approche descendante connue sous le nom de "développement par le haut". Cette méthode, caractérisée par une planification centralisée et une exécution par des experts externes, mettait l'accent sur l'efficacité et la rentabilité en se basant sur une analyse descendante des besoins et des problèmes. Toutefois, comme le souligne Hamel ,*« La planification par le haut se révèle inadéquate et doit être remplacée par une planification décentralisée, contrôlée par les*

*acteurs locaux »* (*Hamel, 1990,p.43)*. Cette critique souligne l'importance croissante d'une approche ascendante, où les communautés locales jouent un rôle central dans la définition de leurs besoins et dans la mise en œuvre des politiques économiques et de développement.

Dans la continuité de cette remise en question de l'approche descendante, le modèle de « développement endogène », élaboré par Friedman et Stohr à la fin des années 1950, se présente comme une alternative nécessaire et prometteuse. Ce modèle *« insiste particulièrement sur la prise en compte des valeurs culturelles et sur le recours à des modalités coopératives »* (Aissaoui, & Brika,2016, p.2). En effet, il repose sur la participation active des acteurs locaux, mieux placés pour identifier les besoins spécifiques et les potentialités de leur territoire. En mobilisant et valorisant les ressources physiques, naturelles, humaines et culturelles locales, ce modèle vise à améliorer significativement la qualité de vie des populations concernées.

Reconnaître les dynamiques internes et les spécificités locales est primordial pour le développement des territoires. Cette approche souligne l'importance de considérer les particularités propres à chaque région, plutôt que d'imposer des modèles uniformes venus d'en haut. Comme l'a défini Crevoisier en évoquant le développement endogène, *« un développement qui a sa logique propre, son autonomie, une logique qui ne peut se comprendre que par les acteurs, les relations et la dynamique interne à la région »*. Cette vision met en lumière la nécessité d'appréhender les spécificités locales pour mieux comprendre les mécanismes qui favorisent la croissance et l'évolution des territoires. (Perret,2014, p. 2).

### 1.3.Le concept du développement local

À partir de 1980, le développement local a pris une place centrale dans les recherches et les discussions à travers une multitude de colloques, discours politiques, articles et ouvrages. Cette période a marqué une expansion significative de l'intérêt académique et institutionnel pour comprendre et promouvoir les dynamiques spécifiques du développement à l'échelle locale, ce qui a conduit à de nombreuses définitions du développement local par différents chercheurs.

Guigou, (1983), met en lumière le développement local comme *« l'expression de la solidarité locale créatrice de nouvelles relations sociales et manifeste la volonté des habitants d'une microrégion de valoriser les richesses locales, ce qui est créateur de développement économique » (Kara, 2024, p.31).*

Guigou affirme que le développement local n'est pas imposé de l'extérieur, mais plutôt une initiative qui émerge de base.il s'agit d'une expression authentique des aspirations et des besoins des habitants d'une microrégion.au cœur du développement local se trouve la création de nouveaux liens et d'une collaboration accrue entre les individus et les groupes au sien de la communauté. Cette solidarité et cette synergie renforcées sont essentielles pour la réussite des initiatives locales. Aussi le développement local met l'accent sur l'exploitation des atouts et des ressources uniques de microrégion. Cela peut inclure le patrimoine culturel, les ressources naturelles, les compétences humaines et l'esprit d'entreprise des habitants.

L'espace constitue un élément essentiel du développement local, influençant profondément et façonnant les dynamiques d'un territoire donné. Selon, Pecqueur, (2000), l'espace, *« n'est pas une sorte d'étendue homogène et indifférenciée ; il est au contraire pluriel »* (Kara,2024, p.33). Chaque région, par sa géographie distinctive, sa culture et son histoire, imprime une empreinte unique qui influe profondément sur les activités humaines, les dynamiques sociales et les représentations collectives.

Le développement local, tel que souligné par Guigou et Pecqueur, représente bien plus qu'une simple stratégie économique. Il incarne une démarche authentique et solidaire qui émane des communautés locales elles-mêmes. En mettant en valeur les richesses uniques de chaque territoire, qu'elles soient culturelles, naturelles ou humaines, ce processus favorise non seulement la croissance économique mais aussi la création de liens sociaux renforcés et durables. Ainsi, en reconnaissant la diversité et la spécificité de chaque territoire, le développement local devient un levier puissant pour un développement inclusif et harmonieux.

### 2. Quelques principaux acteurs du développement local

Le développement local se manifeste comme un processus organique et profondément humain, enraciné dans les valeurs et comportements des acteurs impliqués.il incarne une dynamique de changement social, illustrée par la multiplication des partenariats, l'émergence de divers intervenants au développement. De plus, ce processus intègre les préoccupations sociales, culturelles et environnementales au cœur des décisions économiques. Par conséquent, le territoire devient le principal acteur du développement local.

### 2.1.Le territoire

Berre, considère le territoire comme « *la portion de la surface terrestre, appropriée par un groupe social pour assurer sa reproduction et la satisfaction de ses besoins vitaux. C'est une entité spatiale, le lieu de vie du groupe, indissociable de ce dernier ».* (Paquot,2011, p.2).

Par conséquent, le territoire ne peut être compris uniquement en termes géographiques. Il est profondément lié à l'identité et à l'existence même du groupe social, devenant ainsi à la fois le support et le reflet de son être collectif.

Le territoire n'est pas un simple support, mais un véritable acteur du développement, et ce à travers le regroupent territorial d'acteurs économiques et de ressources immatérielles, qui par leur interaction, développe des compétences, des savoir-faire, des règles spécifiques associées au territoire.

Le territoire est donc, le premier acteur sur lequel est basé le développement local et surtout sans lequel il ne pourrait exister, à condition bien sûr qu'il soit identifié et délimité.

### 2.2.L'université

L'université est le milieu qui permet la formation et la recherche de formateurs et de cadres techniques indispensables au développement.

Toute recherche portant sur le développement local suppose un travail conduit en coopération avec des équipes de recherche étrangères au territoire en question, afin d'apporter un point de vue plus objectif, différent de celui des habitants du territoire. Cela suppose l'élaboration d'un programme de recherche en commun dans le cadre de la coopération universitaire. La mise en œuvre de cette coopération implique la conclusion d'un accord qui permet de définir à court ou à moyen terme des objectifs bien déterminés et susceptibles d'évaluer les résultats obtenus. Ce sont ces accords qui permettent à l'université d'être un acteur principal du développement et qui peut assurer la continuité des relations avec l'extérieur pour être féconde. Pour tout processus de développement, la maîtrise de technologies importées et la capacité de les adapter aux spécificités locales sont très importantes.

### 2.3.Les élus locaux

L'élu local se positionne comme un acteur clé du développement et du bien-être de la population. Doté de compétences, d'initiative et d'un savoir-faire avéré, il s'érige en véritable

détecteur des besoins locaux, en s'efforçant de cerner les aspirations et les attentes des citoyens. Son rôle ne se limite pas à une simple représentation ; il est un animateur hors pair, capable de mener à bien chaque projet, de sa phase d'idéation jusqu'à sa concrétisation effective.

Un élu efficace pour le développement local se distingue par sa capacité à cerner les besoins du territoire, à fédérer les citoyens autour d'une vision commune et à concrétiser des projets porteurs de progrès. Doté d'un leadership rassembleur, d'une vision stratégique et d'un engagement éthique irréprochable, il agit comme un véritable catalyseur du changement, en œuvrant pour le bien-être et l'épanouissement de la population.

### 2.4.Les associations locales

Les associations jouent un rôle crucial dans la construction d'une société plus solide, durable et démocratique. Elles agissent sur trois fronts principaux :

- **Renforcement du lien social :** elles favorisent la cohésion sociale, la participation citoyenne et la lutte contre l'exclusion en créant des espaces de rencontre, d'échange et de solidarité.
- **Humanisation de l'économie :** Elle propose des modelés économiques alternatifs et responsables basés sur l'entreprenariat local, le commerce équitable et la coopération, en vue de créer des emplois décents, de relocaliser les activités économiques et de préserver l'environnement.
- **Réveil de la démocratie :** Elles encouragent la participation citoyenne, la prise de décision démocratique et la défense des citoyens en offrant des espaces d'information, de formation et de débat, et en menant des actions de plaidoyer et de sensibilisation. (Titouche,2019, p.90-93).

## 3. Les facteurs du développement local

Les facteurs reconnus comme catalyseurs du développement local sont les spécificités et la décentralisation, présentés de manière exhaustive comme suit :

### 3.1.Les spécificités :

Les territoires et les espaces se distinguent par des caractéristiques diverses d'ordre géographique, économique, social et culturel.

Ces distinctions confèrent aux territoires un facteur de compétitivité, souvent désigné par les économistes comme « ressource spécifique territoriale ». Cette ressource, étant ancrée dans le territoire, ne peut être délocalisée ni transmise à d'autres lieux, ce qui en fait une source unique de compétitivité. Cependant, il est important de noter que cette ressource construite peut être sujette à imitation par d'autres territoires aspirant à reproduire ses avantages.

### 3.1.1. La spécificité sociale : un facteur sociologique

Les travaux de Georg Simmel (1908) et Jacob Moreno (1934) indiquent que la spécificité des réseaux ne se limite pas à leur dimension géographique, mais se manifeste également à travers leurs caractéristiques sociales qui s'organisent en réseaux. Un réseau social est défini comme un ensemble de relations spécifiques (collaboration, soutien, conseil, contrôle, influence) entre des acteurs, et l'analyse des réseaux est une méthode de description et de modélisation de la structure relationnelle de ces ensembles, révélant les caractéristiques uniques de chaque réseau social.

### 3.1.2. La spécificité culturelle : un facteur anthropologique

L'évolution de l'analyse des réseaux sociaux dans l'anthropologie culturelle est marquée par les travaux de Brown, Firth, Barnes et Bott.

Ces études ont jeté les bases de l'analyse structurelle de la dimension anthropologique du développement local, qui doit intégrer les aspects économiques, social et culturel. Selon Greffe (1984), la reconstitution du tissu local nécessite une dimension culturelle, mobilisant les ressources locales, savoir-faire, traditions et expériences.

En complément, Sadoudi (2001) décrit le développement local comme un processus qui concerne un territoire spécifique avec des caractéristiques géographiques, économiques, sociales et culturelles distinctes. Greffe (1986) ajoute que les espaces du développement local sont liés à une identité culturelle et une originalité économique.

Par conséquent, le patrimoine devient une ressource clé pour le développement local lorsque sa spécificité est valorisée par les acteurs locaux.

### 3.1.3. La spécificité spatiale : un facteur spatial

L’économie spatiale distingue trois types d’espaces : l’espace rural, caractérisé par des activités agraires ou touristiques ; l’espace urbain, dédié aux activités industrielles et aux services ; et un espace hybride appelé « ru-urbain », qui combine les deux premiers. Chacun

de ces espaces possède des spécificités uniques nécessitant une organisation institutionnelle adaptée à ses potentialités et ressources propres.

### 3.1.4. La spécificité historique : facteur historique

Dans un article pionnier Krugman, expliquait que la spécialisation de la ville américaine, Silicon Valley, dès le début de 19em siècle, dans la production du tissu s'expliquait par le Hazard historique. Le vécu de tout territoire, constitue donc une source du développement amenant certains économistes tel que Neu a affirmé que *« un projet de développement local s'inscrit toujours dans l'histoire du territoire »* (Neu,2003). Dans le même ordre d'idée Kherdjemil dans sa réflexion sur la réussite des districts industriels, celui-ci dit que cela est notamment dû à l'histoire du territoire et non à la main invisible.

### 3.2.La décentralisation : facteur institutionnel

Celle-ci, constitue l'une des leviers des politiques publiques qui a administré son succès dans plusieurs pays. Néanmoins, la nécessité de la décentralisation est évoquée déjà par Tocqueville, dans son célèbre ouvrage, publie en 1848, qui s'intitule « De la démocratie en Amérique », insistait sur le rôle de la décentralisation en affirmant que *« chez les grandes nations centralisées, le législateur est obligé de donner aux lois un caractère uniforme qui ne comporte pas la diversité des lieus et des mœurs »*. Cela vaudra dire, que les Etats unitaires ont tendances à unifier les lois, or chaque Etat disposait de régions et d'espaces ayant des spécificités qui nécessitent par conséquent des législations spécifiques, ce qui se concrétisera effectivement par la décentralisation. (Agab ,2015, p.20).

## 4. Les objectifs de développement local

Les objectifs du développement local, tels que présentés par Tremblay, Klein et Fontan, (2009), se concentrent sur la revitalisation des zones sous-développées, l'équité dans la distribution des bénéfices, la démocratisation de la participation citoyenne, et la durabilité environnementale.

- **La revitalisation :** le développement local s'attaque d'abords et avant tout au sous-développement des quartiers urbains et des régions périphériques des grands centres économiques. Les initiatives locales ne sauraient présenter une recette applicable partout de mêmes façons, chaque zone d'intervention doit faire ressortir la problématique de son propre sous-développement, et à partir d'une analyse des données applicables et des besoins observés, non seulement elle doit définir un plan d'action, mais aussi des outils d'intervention.

- **L'équité :** le développement et les initiatives se font avec le souci de maximiser les retombées sur l'ensemble de la population en place et d'intégrer des populations traditionnelles exclues, de façon a assuré une répartition plus équitable de la richesse.
- **La démocratisation :** cet objectif fait référence a une participation accrue de la population a une nouvelle réalité, le partage des responsabilités et l'investissement des lieux démocratiques.
- **Le développement durable :** il s'agit de réaliser un développement qui tienne compte de l'équilibre environnemental afin que la satisfaction des besoins des générations actuelles n'entrave pas celle des générations futures. (Tremblay, Klein, & Fontan,2009, p.50).

### 5. La décentralisation au service de développement local

La décentralisation constitue un facteur clé du développement local, en étroite relation avec la déconcentration. Elle se manifeste sous diverses formes, notamment politique, administrative, financière, économique, technique et territoriale.

#### 5.1.Centralisation-déconcentration-décentralisation

La centralisation, la déconcentration et la décentralisation représentent trois modalités distinctes d'organisation administrative au sein d'un État.

La centralisation se définit par la concentration des pouvoirs décisionnels au niveau de l'État central, assurant ainsi une uniformité et une hiérarchisation rigide de l'administration sur l'ensemble du territoire national.

En revanche, la déconcentration est la reconnaissance d'un certain degré de responsabilité sur la gestion des affaires a d'autres niveaux de gouvernance que le niveau national.

Appliquée à la gestion d'un pays, *« la décentralisation correspond à la reconnaissance aux collectivités territoriales locales d'un certain niveau de responsabilité sur la gestion de leurs affaires. Cette responsabilité peut prendre la forme d'un transfert de certaines compétences exercées auparavant par l'Etat central ou se traduite par la reconnaissance à la collectivité territoriale d'une compétence générale, à l'exclusion d'un nombre limité de domaines (affaires étrangères, sécurité publique, gestion macroéconomique etc.* ». (Bellina, & Magro, & De Villemeur,2008, p.268).

La décentralisation se distingue largement du processus déconcentration, la différence fondamentale qui distingue la décentralisation de la déconcentration réside dans l'autonomie de gestion des collectivités locales. Les administrations déconcentrées de l'État n'ont pas de

liberté d'action ni de gestion, se contentant d'assurer les missions déléguées par l'administration centrale.

Une autre distinction notable, de nature politique, découle de la redistribution du pouvoir dans le cadre de la décentralisation. Celle-ci permet aux organes élus de bénéficier d'une responsabilité morale et d'une autonomie de gestion, ce qui n'est pas le cas pour la déconcentration. En effet, comme l'a souligné Gruber (1996), *« la déconcentration est un aménagement territorial de l'État et un aménagement pratique de la centralisation ».* (*Gruber ,1996, p.18).*

On résume les différences entre la décentralisation et la déconcentration dans le tableau suivant :

**Tableau 01 : différences entre décentralisation et déconcentration**

| | **Décentralisation** | **Déconcentration** |
|---|---|---|
| **Consistance** | Processus de transfert d'attributions et de pouvoirs par voie réglementaire, a des entités administratives indépendantes, en leur reconnaissant des intérêts distincts de ceux de l'Etat central | Reproduction des clivages (divisions) centrale au niveau local, c'est une forme de réorganisation administrative du territoire visant un allégement des fonctions attribuées au niveau central |
| **Entités créées** | Collectivités locales : en Algérie, ce sont la commune et la wilaya | Administrations publiques : exemple la direction de l'agriculture qui est un représentant du ministère de l'agriculture |
| **Nature du pouvoir** | Attribution d'un pouvoir décisionnel et gestionnaire et d'une autonomie financière | Simple délégation des attributions a des échelons subordonnés, sans que ces derniers puissent être dotés d'une indépendance gestionnaire |
| **Personnes en charge** | Entités gérées par des personnes élues | Entités gérées par des personnes nommées |

**Source : (**Rahmouni, Aknine ,2022, p.531)

### 5.2.Les formes de la décentralisation

La décentralisation, sous ses différentes formes politique, administrative, financière, économique et technique-territoriale, est un pilier essentiel du développement local, (Agab,2015), elles sont résumées comme suit :

#### 5.2.1. Décentralisation politique

Elle se manifeste par le transfert de pouvoir décisionnel aux citoyens à travers l'élection de leurs représentants. Ce processus renforce le pluralisme politique et la légitimité des gouvernants. En impliquant citoyens et élus dans l'élaboration et l'exécution des décisions publiques, la décentralisation politique favorise une démocratie locale plus réactive aux besoins des administrés par rapport à une centralisation des politiques publiques.

#### 5.2.2. Décentralisation administrative

Cette forme de décentralisation consiste à confier des responsabilités d'exécution des tâches publiques à des autorités réparties aux différents échelons de l'État. Elle se divise en deux sous-formes principales :

- ✓ **La délégation**, où le centre transfère le pouvoir de décision et d'administration à des organismes qui restent sous sa supervision.
- ✓ **La dévolution**, qui transfère le pouvoir de décision à des organes élus locaux, leur permettant de gérer et de financer les services publics au sein de leurs collectivités.

#### 5.2.3. Décentralisation financière

La décentralisation financière implique l'attribution de responsabilités financières aux niveaux locaux pour garantir l'efficacité des tâches décentralisées. Elle confère aux autorités locales un pouvoir de décision sur les dépenses publiques locales, soutenu par des ressources provenant de sources locales ou de transferts du gouvernement central. Cette forme de décentralisation est perçue comme un moyen d'optimiser la production des biens collectifs et de mieux aligner la gestion publique sur les préférences des citoyens.

#### 5.2.4. Décentralisation économique ou du marché

La décentralisation économique diffère des autres formes en ce qu'elle transfère des responsabilités et des fonctions administratives du secteur public vers le secteur privé. Cela s'opère principalement par la privatisation et la dérégulation. Ainsi, certaines tâches auparavant gérées par l'État sont déléguées à l'économie privée ou à des organisations non

gouvernementales. Cette approche soulève des questions sur les tâches qui devraient rester sous la responsabilité de l'État et celles qui pourraient être gérées par le secteur privé.

#### 5.2.5. Décentralisation technique et territoriale

La décentralisation territoriale, la forme la plus connue, repose sur deux principes fondamentaux : l'élection et l'autonomie de gestion au niveau local, souvent au sein de collectivités territoriales. En revanche, la décentralisation technique concerne la création d'établissements publics dotés de la personnalité morale pour gérer certains services publics. Contrairement à la décentralisation territoriale, qui bénéficie d'une autonomie de gestion, la décentralisation technique reste sous la tutelle de l'État central. (Agab,2015, p.36).

### 6. La gouvernance locale

Le développement avait trop longtemps été considéré comme une question de moyens techniques et financiers par essence, la nouvelle approche considérait que le défi du renforcement des capacités et du développement n'était pas seulement technique. L'accent était ainsi progressivement mis sur l'aspect institutionnel. Cet effort de renouvellement de l'approche du développement était le fait non seulement des praticiens sur le terrain, mais aussi des milieux de la recherche. Ceux-ci ont contribué à la lame de fond qui a porté la problématique de la gouvernance au sommet des approches de développement à ce jour. (Bellina, & Magro, De Villemeur,2008, p.428).

### 6.1.Gouvernance locale : Définition, conditions et paramètres

Le développement local requiert une participation active de tous les acteurs, structurée par une gouvernance démocratique participative. Cette gouvernance repose sur plusieurs paramètres clés : la formation des responsables locaux, la création de réseaux de développement, le partage du savoir et l'engagement des partenaires au développement. Ces éléments sont essentiels pour une gestion efficace des enjeux territoriaux. Parallèlement, les liens sociaux jouent un rôle crucial en renforçant les coopérations et en développant les capacités individuelles et collectives, contribuant ainsi à une dynamique locale cohérente et durable

#### 6.1.1. Définition de la gouvernance locale

D'une manière générale et selon le PNUD : le mot gouvernance est défini comme *« les mécanismes, les processus et les institutions qui déterminent comment s'exerce le pouvoir, comment sont prises les décisions sur les questions d'intérêt public et comment les citoyens*

*expriment leurs intérêts, exercent leurs droits, remplissent leurs obligations et arbitrent leurs différences »*. (Bellina, & Magro,De Villemeur,2008,p.380).

Valette & al définissent la gouvernance locale comme « *un processus dynamique de coordination (hiérarchie, conflits, concertation) entre des acteurs publics et privés aux identités multiples et aux ressources (au sens très large : pouvoirs, relations, savoirs, statuts, capitaux financiers) asymétriques autour d'enjeux territorialisés.*

*Elle vise la construction collective d'objectifs et d'actions en mettant en œuvre des dispositifs (agencement des procédures, des mesures, des connaissances, des savoir-faire et informations) multiples qui reposent sur des apprentissages collectifs et participent des reconfigurations/innovations institutionnelles et organisationnelles au sein des territoires »* (Valette, Chia, & al, 2014, p.68).

### 6.1.2. Les conditions de la gouvernance locale

La gouvernance locale, telle que définie par Bellina, Magro et De Villemeur (2008), repose sur une compréhension approfondie du territoire et de ses dynamiques. En conséquence, cette gouvernance se fonde sur un ensemble de conditions essentielles, résumées comme suit :

- Une profonde connaissance de territoire, de son potentiel, des intérêts de ses habitants, des relations sociales au sein de la communauté et des relations avec l'extérieur, des ressources humaines et matérielles, de sa culture et de ses traditions, ainsi que de son histoire récente et plus lointaine (la biographie des citoyens).
- Une image et des objectifs étroitement liés à l'identité de territoire. Le processus de définition des objectifs à atteindre ne doit pas être bureaucratique mais doit être participatif et avoir un impact sur la population.
- Des objectifs atteignables et tangibles, auxquels adhère la population et que les citoyens peuvent identifier comme les leurs.
- Des organisations représentatives : il faut que la population elle-même, les différents secteurs sociaux, les personnes d'âge, de sexes et de milieux différents s'organisent en structures représentatives afin d'assumer la participation individuelle et collective.
- Une gestion horizontale du processus de « participation citoyenne »
- S'appuyer sur les ressources disponibles.

- La diffusion des informations pour renforcer la transparence. (Bellina, Magro & De Villemeur,2008, p.76).

### 6.1.3. Les paramètres de la gouvernance locale

Les paramètres de la gouvernance locale, selon Bellina, Magro et De Villemeur (2008), incluent la formation des responsables locaux, la mise en place de réseaux et d'alliances entre acteurs du développement, le partage du savoir et le rôle des partenaires de la coopération au développement. Ces dimensions sont présentées comme suit :

- **La formation des responsables locaux :** tout d'abord, la réponse aux besoins issus de la décentralisation exige des autorités locales comparantes et efficaces pour planifier et gérer les politiques d'infrastructures et d'amélioration de la fourniture des services collectifs de base, d'une part, et assurer l'exercice des droits et obligations de tous, d'autre part.
- **La mise en place de réseaux et d'alliances entre acteurs du développement :** la mise en place et la mise en réseau d'alliances solides entre différents acteurs du développement, qu'ils soient gouvernementaux, relevant de la société civile, des entreprises privées ou des partenaires de coopération au développement.
- **Le partage du savoir :** il est crucial d'établir des mécanismes viables d'apprentissage et de transfert des connaissances locales vers les niveaux national et global pour la réplication des bonnes pratiques et inversement, des solutions développées par les réseaux globaux et nationaux vers les acteurs locaux pour leur adaptation à leurs contextes respectifs. De nouveaux modes de partage « horizontal » du savoir, de communauté a gouvernement local, d'organisations non gouvernementales (ONG) a entreprises, d'universités à administrations publiques…Et « vertical » entre acteurs au niveau micro et macro (gouvernements nationaux, donateurs, institutions financières), doivent suppléer aux modes classiques de transfert des connaissances pour s'adapter aux différentes modalités du travail en réseaux.
- **Le rôle des partenaires au développement :** enfin, les partenaires de la coopération au développement, y compris les agences et programmes des nations unies, doivent être amenés à jouer un rôle de catalyseur dans l'établissement de schémas institutionnels favorisant les processus de renforcement des capacités, de mise en place d'une culture du partenariat multi-acteurs et de partage systématique du savoir. (Bellina, Magro & De Villemeur ,2008, p.255).

### 6.1.4. Le capital social comme un facteur de la gouvernance local

Le capital social joue un rôle crucial dans la cohésion, le fonctionnement et l'efficacité des réseaux. Un capital social élevé favorise l'unité et la collaboration, tandis qu'un capital social faible peut conduire à la fragmentation et à des obstacles dans la communication et l'action collective.

#### 6.1.4.1.Définition de capital social

En 1980, Bourdieu en donne la définition suivante : *« Le capital social est l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'inter-reconnaissance ; ou, en d'autres termes, à l'appartenance à un groupe, comme ensemble d'éléments qui ne sont pas seulement dotés de propriétés communes (susceptibles d'être perçues par l'observateur, par les autres ou par eux-mêmes) mais sont aussi unis par des liaisons permanentes et utiles »*.

Coleman (1988) suggère lui une définition plus fonctionnelle du capital social : c'est une ressource incorporée dans les relations interindividuelles, une forme particulière de capital qui rend possible l'action sociale ; il est à l'origine des relations développées entre les agents (capacité à faire circuler l'information, existence de règles et de sanctions qui s'imposent dans une communauté particulière, etc.). Le capital social est défini par les relations interindividuelles qui caractérisent une structure sociale. Chez lui, le concept de capital social fait référence : aux obligations, aux attentes et aux relations de confiance dont un individu jouit auprès des autres personnes d'un réseau, aux possibilités d'accès à l'information d'un individu, aux normes et sanctions admises par les membres de son organisation, à l'autorité et aux responsabilités qu'il détient en tant que membre, aux types d'organisations auxquelles il appartient de façon volontaire (par exemple en étant membre d'une association). Le capital social est caractérisé par ses effets : il facilite l'action entre les individus. Coleman met également en évidence l'existence de liens entre le micro et le macro puisque les ressources (privées) qu'un individu retire de la valorisation de son capital social ont des répercussions au plan macroéconomique. (Perret,2014, p. 3-4).

#### 6.1.4.2.Les approches de capital social

Deux grandes approches du capital social peuvent être distinguées : une approche en termes de valeurs et de normes (dimension subjective du capital social) et une approche en termes de réseaux relationnels. Ces différences d'approches se retrouvent dans la distinction

entre : le capital social cognitif, c'est-à-dire les processus mentaux des individus, les valeurs, les normes, les croyances *etc*. qui prédisposent les agents à la coopération et le capital social structurel, c'est-à-dire les structures (organisations) dans lesquelles agissent les agents (Uphoff, 2000). Collier (1998) distingue également deux formes de capital social interdépendantes : le capital social gouvernemental (institutions ou organisations mises en place par l'État ou le secteur public) et le capital social civil (organisations émanant de la société civile). Ces deux visions du capital social, une fois croisées, permettent de dresser une typologie de la nature concrète du capital social à la manière de Sirven (2000), résumé dans le tableau suivant :

**Tableau 02 : Nature concrète du capital social**

| Nature du capital social | Capital social structurel | Capital social cognitif |
|---|---|---|
| **Capital social civil** | Association, ONG, *etc.* | Normes, valeurs et croyances |
| **Capital social Gouvernemental** | Etat, collectivités territoriales, *etc*. | Lois, régime politique, *etc.* |

**Source** : (Perret,2014, p.5)

### 6.1.4.3. Lien social, confiance et culture

L'exploration des dynamiques entre le lien social, la confiance et la culture est fondamentale pour appréhender le fonctionnement des sociétés. Francis Fukuyama, dans son ouvrage *Trust*, analyse comment la confiance, profondément ancrée dans les traditions culturelles, façonne le capital social et, par conséquent, influe sur la réussite économique et politique. Parallèlement, Pierre Bourdieu, dans *La Distinction*, met en lumière le rôle crucial de la socialisation et des pratiques culturelles dans le développement des liens sociaux et des identités. Ces perspectives montrent comment la culture et la confiance interagissent pour structurer les relations sociales et influencer les dynamiques sociétales.

- **La nature des liens sociaux**

La nature des liens entre les agents a été précisée par la typologie aujourd'hui bien connue proposée par la Banque mondiale (2000) et qui distingue : le lien qui unit (*bonding),* le lien qui lie (*linking*) et le lien qui relie (*bridging*). (Perret, Abrika,2015, p.3-4).

- ✓ **Les liens de type bonding :** des liens dits « fermés »**,** qui sont des liens horizontaux de type communautaire qui peuvent être le signe d'une cohésion sociale s'ils sont intenses et harmonieux tandis que les liens dits « ouverts » sont ceux que l'on trouve entre deux collègues, des amis éloignés, *etc*. En Kabylie, les liens de type *bonding* sont primordiaux car « la place d'unité sociale et politique qu'occupe la famille se justifie par une vision profonde de la vie en société » (Adli, 2010). Les membres de la communauté villageoise sont, en outre, animés par l'esprit du « vivre ensemble » en respectant les normes morales et sociales communautaires.
- ✓ **Les liens de type linking :** caractérisent des interactions entre des agents de statuts différents (entre personnes de deux ethnies différentes par exemple). Ces liens verticaux se caractérisent par des transactions de réciprocité qui obligent à la poursuite des échanges. Leur fréquence élevée peut amener à une convergence des représentations (Angeon, Caron et Lardon, 2006). Ces liens déterminent le degré d'ouverture/insertion de la communauté dans un ensemble plus vaste. Ce sont ces liens qui font le ciment d'une communauté nationale composée de subcultures.
- ✓ **Les liens de type bridging :** lient des agents distants géographiquement ou bien le lien n'est pas activé en permanence (Angeon, Caron,Lardon, 2006). Les liens entre les villageois résidents et les émigrés du village pourraient être caractérisés de cette façon, bien que l'on sache qu'il existe une intensité réelle des communications entre les deux (appels téléphoniques réguliers, voyages au pays, etc.). Ces liens sont essentiels au développement des villages kabyles car ils permettent à la fois circulation des techniques, des idées et d'abonder à la caisse des villages qui permet la mise en œuvre de projets (construction d'un dispensaire, d'une fontaine, etc.) grâce au travail collectif et bénévole des villageois (Perret, Paranque, 2014).

❖ **Relation lien social, confiance et culture**

Dans *Trust* (publié en 1995), Francis Fukuyama explique qu'au sein de structures sociales, la confiance réciproque entre les hommes (la confiance est, pour lui, liée aux traditions religieuses et culturelles), le capital social et la réussite économique capitaliste vont de pair et conditionnent l'avènement de la démocratie et le bonheur collectif (Naves, 2003). Fukuyama souligne également le rôle de la dimension culturelle et du fonctionnement harmonieux de la société civile dans la réussite économique et la solidité politique. Une société où l'individualisme finit par primer sur la solidarité pourrait alors décliner. Une société de

confiance fortement pourvue en capital social serait, elle, capable de s'auto-organiser pour satisfaire des objectifs politiques et économiques communs. En résumé, selon Fukuyama, et en dehors de toute considération sur le rôle de l'État, certaines traditions (religion, solidarités communautaires, *etc*.) seraient à l'origine de la bonne ou de la mauvaise santé du capital social et de la confiance d'une société (Naves, 2003). (Perret, Abrika,2015, p.7-8).

La société est une production sociale dont l'organisation en système est fortement influencée par la culture des populations qui la composent. Réciproquement, les cultures sont produites dans un cadre social défini par le système social et leurs expressions y sont conditionnées.

La notion de socialisation qui peut être défini comme un *« processus d'intégration d'un individu à une société donnée ou à un groupe particulier par l'intériorisation des modes de penser, de sentir et d'agir, autrement dit des modèles culturels propres à cette société ou à ce groupe »*. Ici, l'auteur dit que la culture, mobilisée par le processus de socialisation, contribue à l'intégration sociale des individus et groupes au système social. Et, réciproquement, les modèles culturels sont transmis, se perpétuent et évoluent grâce à la socialisation des individus et des groupes. Social et culturel sont donc fortement liés dans le sens où la culture est en partie définie par son contexte social, mais aussi parce qu'elle est une construction évolutive puisqu'elle est transmise et adaptée par la socialisation au fil de l'histoire.

Les pratiques culturelles constituent un vecteur de socialisation et donc de lien social. Les pratiques culturelles peuvent être définies comme *« l'ensemble des activités de consommation ou de participation liées à la vie intellectuelle et artistique, qui engagent des dispositions esthétiques et participent à la définition des styles de vie : lecture, fréquentation des équipements culturels (théâtres, musées, salles de cinéma, salles de concerts, etc.), usages des médias audiovisuels, mais aussi pratiques culturelles amateures »*. Ces pratiques consistent en partie en l'extériorisation de l'intimité pour les artistes et à intérioriser l'intimité extériorisée d'autrui pour le public, ce qui crée des liens, réels ou imaginaires entre des individus ou des groupes d'individus. Cela contribue au développement de sentiments d'appartenance, au développement d'identités sociales, ce qui rejoint les propos de Druon, disant que *« la culture donnait un sens à l'existence des personnes »*. Le sens, le sentiment d'appartenance, etc. étant des ressources pouvant être exploitées par l'individu pour développer ses capacités sociales et par conséquent multiplier ses liens sociaux et faciliter son intégration sociale.

Pierre Bourdieu propose une analyse basée sur l'appartenance de classe, dans La Distinction, comme l'explique Coulangeon : *« Selon le modèle théorique exposé dans La Distinction, les éléments constitutifs du style de vie de l'individu sont le produit de son habitus, c'est-à-dire de l'ensemble des dispositions, des schèmes de perception et d'action incorporés aux différents stades de la socialisation et qui reflètent les caractéristiques sociales de son environnement. Les classes sociales se distinguent ainsi les unes des autres par le partage et la transmission d'un certain nombre de traits culturels qui conditionnent les comportements individuels dans un grand nombre de domaines (habitudes alimentaires, attitudes morales, opinions politiques, goûts et pratiques culturelles, etc.). Ces habitus de classes participent ainsi à l'édification de frontières symboliques entre les groupes sociaux et contribuent à renforcer leur cohésion interne »*. (Valentin,2019-2020, p.9-11).

On constate que le lien social, la confiance et la culture sont étroitement liés dans la gestion socioéconomique collective des sociétés. La confiance, façonnée par les traditions culturelles et religieuses, est essentielle à la cohésion sociale et au capital social, qui facilitent l'auto-organisation et la coopération collective.

La culture, transmise et évoluée à travers la socialisation, renforce les liens sociaux en créant un sentiment d'appartenance et en structurant les identités sociales. Ainsi, une société dotée d'une forte cohésion sociale, nourrie par la confiance et des pratiques culturelles communes, est mieux équipée pour gérer les défis économiques et politiques.

## Conclusion

Le développement local, la gouvernance locale et le capital social sont étroitement interconnectés, chacun jouant un rôle fondamental dans la dynamique des territoires. Le développement local, comme l'ont souligné Guigou et Pecqueur, n'est pas simplement un outil économique, mais une démarche participative qui repose sur la valorisation des spécificités locales, qu'elles soient culturelles, spatiales ou sociales.

La gouvernance locale, à travers la décentralisation, permet d'adapter les politiques publiques aux particularités de chaque territoire, renforçant ainsi l'efficacité des initiatives locales.

Par ailleurs, le capital social, constitué par les réseaux de relations, la confiance mutuelle et les normes partagées au sein d'une communauté, se révèle être un levier puissant pour soutenir le développement local. Il facilite la coopération et l'engagement collectif, essentiels pour la mise en œuvre des projets de développement. En ce sens, la gouvernance locale ne peut être efficace sans un capital social fort, qui sert de fondation pour des interactions harmonieuses et productives entre les acteurs locaux.

Ainsi, le développement local ne peut être envisagé de manière isolée, mais doit être intégré dans un cadre de gouvernance locale participative, où le capital social joue un rôle central dans la consolidation des liens communautaires et la promotion d'un développement harmonieux et inclusif. Cette synergie entre ces trois concepts est cruciale pour bâtir des territoires résilients, capables de s'adapter aux défis contemporains tout en préservant leur identité et leurs richesses uniques.

# *Chapitre II :*

*L'expérience algérienne de développement local*

## Introduction

Le développement local est un levier essentiel pour la croissance économique et la cohésion sociale des territoires, visant à mobiliser les ressources locales et à améliorer les conditions de vie. En Algérie, le parcours du développement local depuis l'indépendance en 1962 témoigne d'une quête constante d'équilibre régional et de modernisation économique.

Cette dynamique a évolué à travers plusieurs phases : des initiatives visant à atténuer les disparités interrégionales, les Programmes de Développement Local (PCD) qui ont structuré les efforts entre 1974 et 1980, jusqu'à une réorientation vers la décentralisation et le soutien aux PME à partir de 1980.

La gouvernance locale en Algérie repose sur les communes et les wilayas, avec une attention croissante portée à la démocratie participative depuis la révision constitutionnelle de 2016. Le programme CapDel, lancé en 2017 avec un soutien international, représente une tentative significative d'améliorer la gestion locale et de renforcer la participation des citoyens. Toutefois, le développement local continue de faire face à des défis majeurs, tels que des ressources financières limitées, un pouvoir décisionnel restreint, et des compétences souvent inadéquates.

Ce chapitre explore la réalité du développement local en Algérie, en mettant en lumière les défis rencontrés et le degré d'implication des différents acteurs.

## 1. Historique de développement local en Algérie

L'évolution du développement local en Algérie, depuis l'indépendance en 1962 jusqu'à aujourd'hui, reflète les défis et les adaptations d'un pays en quête d'équilibre régional et de modernisation économique. La période initiale, de 1962 à 1974, se caractérise par des initiatives visant à atténuer les disparités interrégionales à travers des programmes spéciaux. Entre 1974 et 1980, les Programmes de Développement Local (PCD) marquent une tentative de structurer et approfondir ces efforts. Depuis 1980, les réformes économiques et les ajustements structurels ont conduit à une révision des stratégies, avec une accentuation sur la décentralisation et le soutien aux PME-PMI.

### 1.1.Première période : du 1962 à 1974

Écrèment (1986), souligne les efforts significatifs déployés par l'Algérie dans les années suivant son indépendance pour réduire les disparités interrégionales. Il explique que, *« les premières années d'indépendance jusqu'en 1974, l'action du pouvoir central en faveur des régions revêtent la forme de programmes de lutte contre les disparités interrégionales.*

*Ces programmes, spéciaux à partir de 1966 et programmes d'équipement local des communes à partir de 1970, servent de substitut à une politique d'aménagement du territoire »*. Écrèment explique qu'entre l'indépendance en 1962 et 1974, le gouvernement algérien a mis en place des programmes spécifiques pour lutter contre ces disparités régionales. Ces efforts ont pris la forme de programmes spéciaux à partir de 1966 et de projets d'équipement local des communes à partir de 1970, visant à compenser l'absence d'une politique formelle d'aménagement du territoire. En somme, ces initiatives visaient à équilibrer le développement régional malgré l'absence d'une stratégie d'aménagement centralisée.

### 1.2.Deuxième période : du 1974 à 1980

Les programmes de développement local (PCD) qui relayaient les PS, à partir du deuxième plan quadriennal (1974/1977), correspondaient à la phase permettant l'approfondissement du développement local dans un cadre cohérent des interventions diverses qui seront gérées et réalisées par les communes et financées par les autorités centrales.

Ecrèment (1986), indique que les PCD représentent une tentative de dépasser les limites inhérentes aux programmes spéciaux, en se posant comme une réponse adaptée aux lacunes observées dans les programmes et projets des communes défavorisées.

Les PCD contiennent trois types de plans :

- **Les plans communaux de la révolution agraire :** ils ont concerné les secteurs suivants, dont l'essentiel se focalise autour des équipements diversifiés : agricoles (hydraulique, plantation), non agricoles (tourisme, artisanat, bâtiments et petite industrie), sociaux (habitat, eau potable, santé, culture et assainissement), et infrastructures commerciales et administratives.
- **Les plans communaux semi-urbains :** ceux-ci touchent toutes les communes à caractère urbain.
- **Les plans communaux de modernisation urbaine (PMU)** : il est a noté qu'entre 1974 et 1977, chaque commune avait de 8 à 10 PCD et que le nombre de projets extra-communaux a impact communal variait de 11 à 13 projets par commune.
- **Les programmes des industries locales (P.I.L) à partir de 1975 :** les PIL ont consisté en un portefeuille de près de 690 projets (Arabi-Merghrbi,2009). Cette période est caractérisée par l'empreinte de l'Etat comme seul entrepreneur et ce dans le souci de régler ses choix économiques. Cette action s'appuie sur la décentralisation qui faisait participer davantage les collectivités locales dans le développement national, pour la satisfaction des besoins locaux Quant à leur champ d'activités, les industries locales recouvrent quatre branches homogènes :
- **Petite et moyenne industrie (PMI) :** constructions mécaniques et électroniques, la chimie légère, les textiles, les peaux et cuirs, les papiers et bois, l'agro-alimentaire et les matériaux de construction.
- **Artisanat traditionnel de production :** travaux de sculpture et de bois, textiles, d'argile et de poterie et enfin de vannerie.
- **Tourisme et thermalisme local :** infrastructures et équipements touristiques, comme les hôtels et restaurants, les campings, les stations thermales, ainsi que l'aménagement balnéaire.
- **Artisanat de services :** tous les métiers d'électricité, de bâtiments, de plomberie, de réparation…
- **Tourisme et thermalisme local :** infrastructures et équipements touristiques, comme les hôtels et restaurants, les stations thermales, ainsi que l'aménagement balnéaire.

Dès le deuxième plan, 1974-1977, le PIL fut lancé. En somme, l'industrie locale, tout en concourant à l'élargissement des capacités locales de réalisation des investissements, a permis

de réduire partiellement les disparités régionales et de freiner l'exode rural, en créant alors des emplois.

### 1.3. Troisième période : du 1980 à nous jour

Dans les années 1980, confrontée à une crise économique, l'Algérie a dû entreprendre des réformes. C'est alors que débute la deuxième phase de l'émergence du développement local dans le pays. Ces réformes ont principalement visé la réorganisation des entreprises ainsi que la fermeture de deux tiers des entreprises publiques locales.

Avec la promulgation des lois n° 88-02 du 12 janvier 1988 concernant la nouvelle organisation de la planification 90-80 et 90-06 du 07 avril 1990 respectivement, a la commune et à la wilaya, ainsi que la loi n° 93-12 du 05 octobre 1993 relative aux investissements, l'Etat algérien marque son désengagement du secteur économique et la dévolution de plus grandes prérogatives au niveau local.la commune et la wilaya se trouvent alors investies de nouvelles missions et de nouvelles responsabilités en matière économique et sociale.

Entre 1993 et 1998, le modelé de développement algérien a été abandonné car le pays était soumis au plan d'ajustement structurel (PAS) sous la direction du fonds monétaire international (FMI). Ce n'est qu'à partir des années 2000, une foi que les principales variables macroéconomiques ont été stabilisées avec le concours du PAS, qu'un plan de soutien à la relance économique (PSRE) a été lancé et doté de sommes conséquentes

Le PSRE (2001-2004) consistait en une série de mesure destinées à favoriser la création et la promotion d'un tissu de PME-PMI. Des structures de facilitation de création d'entreprises sont alors mises en œuvre pour la concrétisation de cet objectif.

Des projets d'infrastructures ont été également lancés avec le PSRE.

Apres le PSRE, l'Etat algérien élabore et met en œuvre le plan complémentaire de soutien à la croissance économique (PCSCE) d'une durée s'étalant entre 2005 et 2009. L'Etat vise, à travers ce second plan, le soutien des résultats réalisés grâce au PSRE et leur consolidation. Le PCSCE s'est réparti sur cinq volets : l'amélioration des conditions de vie, le développement des infrastructures, le soutien à la croissance économique, la modernisation du service public et la promotion des technologies de l'information et de la communication. Afin de les concrétiser, le plan complémentaire mise notamment sur la modernisation de l'agriculture, la mise en place de technopoles, ainsi que le renforcement et le soutien aux PME-PMI. (Hammouchi,2018 p.107-108).

## 2. La gouvernance locale en Algérie

La décentralisation en Algérie repose sur les communes et les wilayas, avec une attention accrue à la démocratie participative depuis la révision constitutionnelle de 2016. Le programme CapDel, lancé en 2017 avec le soutien international, vise à renforcer cette participation et à améliorer la gestion locale. Cependant, le développement local est face à des défis majeurs pour réaliser un développement équitable et durable, nécessitant des réformes substantielles pour surmonter ces obstacles.

### 2.1. La décentralisation, selon la constitution algérienne

Selon la Constitution algérienne, la commune et la wilaya sont des collectivités territoriales décentralisées, essentielles à l'organisation administrative du pays. La commune, en tant que cellule de base, incarne la démocratie locale et contribue au développement socio-économique. La wilaya, quant à elle, collabore avec les acteurs locaux pour la mise en œuvre des politiques publiques. Ces structures jouent également un rôle central dans la promotion de la démocratie participative, renforcée par la révision constitutionnelle de 2016.

- **La commune :** est une cellule fondamentale dans l'organisation du pays. Elle est la collectivité territoriale de base de l'Etat et est dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle est l'assise territoriale de la décentralisation et le cadre de participation du citoyen à la gestion des affaires publiques. Elle incarne l'essence de la démocratie locale et de la démocratie participative. Elle est le point de départ du développement économique, social et culturel. Elle œuvre pour la satisfaction des besoins des citoyens et l'amélioration de leurs conditions de vie.
- **La wilaya :** est une collectivité territoriale décentralisée. Elle a un territoire, un nom et un chef-lieu. La wilaya est une collectivité territoriale de l'Etat. Elle est dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle est également une circonscription administrative déconcentrée de l'Etat.

La wilaya est dotée de deux organes :

L'assemblée populaire de wilaya, organe délibérant

Le wali, organe exécutif et délégué du gouvernement

- **Les associations :** La loi 90-08 relative à la commune ignore pratiquement les associations. Seul l'article 106 en parle : la commune « encourage et organise toute

association d'habitants en vue d'Operations de sauvegarde, d'entretien et /ou de rénovation d'immeubles ou de quartiers ».

La loi 90-09 relative à la wilaya, article 79 dispose que « l'assemblé populaire de wilaya œuvre à la création d'infrastructure culturelles, sportives et de loisirs en concertation avec les communes et tout autre organe ou association chargés de la promotion des dites activités ». L'article 80, pour sa part, énonce que « l'assemblée populaire de wilaya contribue à l'extension du patrimoine culturel en relation avec les communes et toute association ou groupement concerné ». Ces deux textes envisagent les associations comme auxiliaires de l'administration, de surcroit en les cantonnant dans des domaines bien précis.

- **La démocratie participative :** le concept de démocratie participative a été introduit à l'occasion de la révision constitutionnelle de 2016 ou l'article 15 du chapitre premier portant sur les principes généraux régissant la société algérienne, dispose explicitement que *« l'Etat encourage la démocratie participative au niveau des collectivités locales »*

Puis, reprend dans le chapitre concernant les droits et libertés dans l'article 51 que « l'obtention des informations, documents, statistiques et leur circulation sont garanties aux citoyens. L'exercice de ce droit ne peut porter atteinte à la vie privée, aux droits d'autrui, aux intérêts légitimes des entreprises et aux exigences de sécurité nationale. La loi détermine les modalités d'exercice de ce droit »

## 2.2.Le programme de renforcement des capacités des acteurs de développement local CapDel

Dans le cadre des grandes réformes institutionnelles menées par l'Algérie ces dernières années, l'Etat a initié un projet de coopération avec l'union Européenne et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), qui vise à promouvoir l'implication des citoyens et de la société civile dans la gestion communale et le développement local durable et intégré, concrétisant ainsi les principes de la démocratie participative. (Site officiel MICL).

### 2.2.1. Présentation de programme CapDel

Lancé officiellement le 16 janvier 2017, ce programme vise à promouvoir l'implication des citoyens et de la société civile dans la gestion communale et le développement local durable et intégré.

Ce programme a comme objectif principal ; la promotion de la promotion de la participation citoyenne dans la planification et la mise en œuvre des politiques communales de services

publics et administratif, la gestion des risques majeurs, et le développement économique local, en vue d'une gouvernance communale concernée, transparente, et attentive aux besoins et attentes des citoyens, en particulier des jeunes et des femmes. Il s'articule autour de quatre axes (journal officiel de la république algérienne démocratique et populaire,11-11-2017) :

- Le renforcement des capacités des organisations non gouvernementales visant à faire participer la société civile et les acteurs locaux dans le développement local.
- Renforcer la capacité des autorités locales et la promotion de la planification intersectorielle avec le personnel local.
- Soutenir les responsables a la modernisation et la simplification des procédures administratives au niveau local.
- Le renforcement des capacités dans la prévention et la gestion des risques de catastrophes au niveau local.

### 2.2.2. Les dix communes pilotes du CapDel

Afin de constituer un échantillon représentatif de la richesse et de la diversité du territoire, l'agriculture a été partout citée comme prioritaire, sauf Ghazaouet et Tigzirt ou la pèche la remplace parmi les priorités. Le type d'activité agricole dépend de chaque commune : Timimoune et Djanet, l'agriculture vivrière menée dans les jardins des palmeraies, Ouled Ben Abdelkader la production à des fins agroindustrielle, de la tomate notamment , et l'aquaculture , Babar les cultures maraichères et céréalières, et l'élevage, Messaad l'arboriculture fruitière et l'élevage, Beni Maouche, la valorisation de la figue et de l'olive, Djemila l'arboriculture fruitière et les cultures céréalières, Elkhroub, le commerce des bestiaux et la culture céréalière, dans un contexte ou l'avancée des zones urbanisées menace une vocation agricole que les acteurs ont souvent soulignée.

**Tableau 3 : Les dix communes pilotes du CapDel**

| N° | Commune | Wilaya | Caractéristique de la région |
|---|---|---|---|
| **1** | Timimoune | Adrar | Sud-oasis |
| **2** | Khroub | Constantine | Nord-zone urbaine- site historique |
| **3** | Ouled Abdelkader | Chlef | Ouest-zone rurale |
| **4** | Tigzirt | Tizi-Ouzou | Nord-ville côtière |
| **5** | Ghazaouet | Tlemcen | Ouest-ville côtière |
| **6** | Messad | Djelfa | Hauts plateaux-zone rurale |
| **7** | Djanet | Illizi | Sud (situé aux frontières avec Lybie et Niger |
| **8** | Djemila | Sétif | Est-hauts plateaux-site historique |
| **9** | Babar | Khenchela | Est-zone rurale |
| **10** | Beni Maouche | Bejaia | Est-zone-rurale |

**Source** : rapport du MICL 2017 sur CapDel

### 2.2.3. Les composantes du CapDel

Le programme CapDel repose sur quatre composantes principales visant à renforcer la gouvernance locale en Algérie : la démocratie participative, la modernisation des services publics, le développement économique local et la gestion des risques environnementaux. Ces axes stratégiques sont conçus pour améliorer les conditions de vie au sein des communes pilotes.

- **Démocratie participative et collaboration des acteurs locaux**

  Les acteurs locaux, incluant élus, cadres, associations, et citoyens ordinaires, œuvrent ensemble pour améliorer les conditions de vie dans leur commune. La composante de « démocratie participative » vise à instaurer une gouvernance inclusive dans les communes pilotes, impliquant activement la société civile dans les projets de développement local. Cela renforce la coopération entre les divers acteurs et consolide

la cohésion sociale. Le programme CapDel a réussi à mobiliser massivement, avec une moyenne de 200 participants par commune, dont une participation notable des femmes et des jeunes.

- **Modernisation et simplification des services publics**

  Le CapDel a pour ambition de moderniser les services administratifs locaux en introduisant un guichet unique et en intégrant les nouvelles technologies pour simplifier les procédures. En outre, il promeut la coopération internationale pour optimiser les services publics à l'échelle territoriale.

- **Développement économique local et diversification**

  Cette composante vise à stimuler une économie locale diversifiée et solidaire, génératrice d'emplois et de revenus durables. Elle encourage une planification stratégique locale proactive, transformant les communes en créatrices de richesses grâce à une vision partagée du développement, exploitant le potentiel endogène et favorisant la coopération interterritoriale.

- **Gestion multisectorielle des risques environnementaux**

  L'objectif est de renforcer la gestion des risques environnementaux au niveau local pour augmenter la résilience des territoires. Cela inclut l'intégration des risques environnementaux dans la planification locale et l'engagement de la société civile dans la mise en œuvre des systèmes de prévention et de gestion des catastrophes.

## 3. Décentralisation-gouvernance locale- développement local : quelle réalité ?

Nous exposons ici la réalité du développement local en Algérie en mettant en lumière les défis rencontrés et le degré d'implication de ces acteurs. Cette exploration vise à comprendre comment ces facteurs influencent le développement et à identifier les conditions nécessaires pour renforcer leur contribution et promouvoir un développement local durable et équitable.

### 3.1. La commune comme acteur principal de développement local

La commune, en tant qu'acteur principal du développement local, joue un rôle crucial dans l'amélioration des conditions de vie de ses habitants. En 2015, cependant, la situation économique des communes algériennes révélait une forte disparité : plus de 62% des communes étaient classées comme pauvres, tandis que seulement 7% étaient considérées

comme riches. Cette inégalité découle de plusieurs facteurs structurels et organisationnels qui freinent le développement local.

Les principales causes de cette situation et leurs impacts sur les communes algériennes se résument comme suit :

- **Un pouvoir décisionnel limité :** qui ne reflète pas les prérogatives attribuées aux élus locaux et aux communes, la prise de décision réponds a des procédures administratives lentes voire bureaucratiques qui ne prennent pas en considération la priorité et l'urgence de cas (GAFOUR,2011), de plus les décisions importantes sont prise à une échelle administrative supérieure et le rôle des collectivités territoriales se limite à des tâches administratives de base, n'ont donc aucune marge de manœuvre leur permettant de mettre en place des programmes de développement répondant aux spécificités de leurs territoires.
- **Inefficacité dans l'utilisation et la gestion des ressources locales :** difficultés de mobilisation et de valorisation des ressources territoriales par manque de moyens financiers, d'infrastructures et de vision qui s'adapte aux spécificités et aux besoins du territoire et de sa population, ce qui élargi la dépendance des communes aux dotations et aux subventions de l'Etat central. A l'exemple des collectivités territoriales qui ont un potentiel touristique énorme qui peut être un avantage comparatif qui n'est pas exploité ou faiblement exploité.
- **La rigueur financière :** les ressources financières attribuées aux communes sont très limitées et ne peuvent pas faire face aux différentes dépenses. En effet en 2018 plus de 1200 communes ont connu un déficit budgétaire au niveau national ce qui représente plus de 77% des communes algériennes, cela est dû principalement à la multiplication des missions attribuées à la commune sans une croissance adéquate dans les recettes de ces dernières.
- **L'absence de rôle de coordinateur :** les communes algériennes ne jouent pas leur rôle de coordinateur entre les différents acteurs de développement local ce qui signifie l'absence de gouvernance territoriale, par exemple, lors de l'élaboration des plans sectoriel et communal de développement (PSD et PCD) ce sont les élus locaux et les membres d'assemblées qui font le bilan des besoins du territoire de la commune sans impliquer les autres acteurs( la communauté locale spécialement) de ce fait ces plans ne sont pas en mesure de combler les insuffisances déjà existantes sur les territoires.
- **Le manque de compétences au niveau des assemblées populaires communales :** les membres des assemblées populaires communales sont élus au suffrage universel sans la

prise en compte du niveau d'études ou des compétences acquises par les candidats des élections communales.

Il est nécessaire de souligner aussi que les emplois sont précaires. En effet, plus de 80% des emplois sont temporaires, c'est-à-dire, le personnel est contractuel ou bien les postes d'emploi offerts relèvent des dispositifs sociaux (pré-emplois ou emploi de jeunes). (Kara, Aknine,2021, p465-467).

### 3.2. L'implication des acteurs locaux

L'efficacité du développement local repose en grande partie sur l'implication des acteurs locaux, qui jouent un rôle déterminant dans la conception et la mise en œuvre des politiques adaptées aux spécificités de chaque territoire. Les territoires, avec leurs caractéristiques uniques, les associations, par leur action communautaire, et les universités, par leur capacité à générer de l'innovation et des solutions adaptées, sont des acteurs clés dans ce processus. En Algérie, cependant, les plans de développement tendent à négliger ces spécificités et les contributions potentielles des acteurs locaux, limitant ainsi leur impact

- **Le territoire :** est un acteur clé du développement local, car ses caractéristiques uniques influencent les opportunités et défis locaux. La richesse en ressources, le patrimoine culturel et la dynamique des communautés locales déterminent les stratégies de développement. Impliquer les acteurs territoriaux permet d'adapter les politiques aux besoins spécifiques des populations et de rendre les initiatives plus efficaces et durables.

En Algérie, les différents plans de développement ne tiennent pas compte des spécificités des territoires. Souvent, ils traitent l'espace comme s'il était uniforme et identique partout, sans considérer les particularités locales. Cela peut rendre les politiques de développement moins efficaces, car elles ne tiennent pas compte des besoins, des ressources et des caractéristiques uniques de chaque région. Pour un développement plus juste et durable, il est important de reconnaître et d'adapter les plans aux différences entre les territoires.

- **Les associations :**

Les associations sont essentielles au développement local en identifiant les besoins spécifiques des communautés et en offrant des solutions adaptées. Elles renforcent le tissu social, favorisent l'inclusion et la solidarité, et soutiennent une gouvernance participative. Leur rôle est clé pour un développement équilibré et durable des territoires.

Malgré le grand nombre d'associations en Algérie qui s'élève à 108900 associations (ministère de l'intérieur et des collectivités locales,2008), et l'existence d'un cadre légal qui organise l'activité de ces associations et qui leur permet une implication dans le processus de développement, on peut dire que leur rôle reste limité, car leur impact sur la prise de décision reste très limité.

Nous constant également les obstacles bureaucratiques, notamment en ce qui concerne l'obtention de l'accréditation, affectent la liberté et l'indépendance des associations dans la gestion de leurs affaires.

- **L'université :** L'université joue un rôle essentiel dans le développement local en stimulant l'innovation, la créativité, en répondant aux besoins du marché du travail et en renforçant la cohésion sociale. Cependant, en Algérie, l'université n'est pas suffisamment valorisée comme acteur principal de ce processus.

Bien que son impact soit crucial grâce à la recherche, aux partenariats et aux initiatives communautaires, elle reste souvent sous-estimée dans les politiques locales, ce qui limite son potentiel à promouvoir pleinement la créativité ainsi que la création et le développement socioéconomique des communautés locales.

On constate que, bien que la démocratie participative soit inscrite dans les textes constitutionnels, sa mise en œuvre reste largement insatisfaisante. La politique de décentralisation, associée à une déconcentration excessive, a limité le rôle des acteurs locaux dans les processus décisionnels. Cette situation a conduit à des politiques de développement uniformes qui ne tiennent pas compte des spécificités régionales. Les associations locales, les universités et d'autres acteurs clés, malgré leur potentiel, sont confrontés à des obstacles bureaucratiques, à la fuite des cerveaux, et à divers autres défis.

Pour que la démocratie participative devienne une réalité tangible et pour garantir un développement local plus équitable et durable, il est crucial de réformer les mécanismes de décentralisation et de déconcentration, et d'assurer une véritable intégration de tous les acteurs locaux dans les processus décisionnels.

## Conclusion

Depuis l'avènement de l'indépendance, l'Algérie a entrepris divers plans de développement local, orchestrés par un État centralisateur. Cependant, ces initiatives, souvent marquées par une approche uniformisante, n'ont pas pleinement pris en compte les spécificités des territoires, ce qui a considérablement limité leur efficacité et leur portée réelle.

La commune, en tant qu'acteur central du développement local, joue un rôle fondamental dans l'amélioration des conditions de vie des habitants. Néanmoins, elle se confronte à des obstacles majeurs : des ressources financières insuffisantes, un pouvoir décisionnel restreint et des compétences parfois inadaptées aux défis complexes auxquels elle fait face.

Par ailleurs, plusieurs acteurs locaux tels que les associations et les universités se trouvent marginalisés. Les associations, bien que nombreuses, voient leur impact réduit par des contraintes bureaucratiques et une faible implication dans les processus décisionnels. L'université, quant à elle, n'est pas suffisamment valorisée comme pilier essentiel du développement. La fuite des cerveaux et la déconnexion avec les réalités locales limitent sa capacité à jouer un rôle crucial dans l'avancement des initiatives locales.

Il est crucial que les acteurs locaux soient davantage intégrés dans les processus de développement pour répondre aux besoins spécifiques des communautés. En dépit de l'existence d'un cadre juridique favorisant la démocratie participative, la réalité montre une intégration insuffisante de ces acteurs dans les processus décisionnels. Ce déficit de participation compromet l'efficacité des politiques de développement, rendant difficile leur adaptation aux particularités régionales. Il est donc impératif de réévaluer la gouvernance locale, en valorisant le rôle des associations, des universités et d'autres acteurs locaux pour favoriser un développement plus équitable et durable.

Pour parvenir à un développement local durable et équitable, une réforme profonde des mécanismes de décentralisation et de déconcentration est nécessaire. Cela implique une véritable intégration de tous les acteurs locaux dans les processus décisionnels et une adaptation des politiques aux spécificités territoriales, afin de garantir une gouvernance locale plus inclusive et efficace.

# *Chapitre III :*

*L'évolution du mode de gouvernance villageois kabyle.*

## Introduction

Ce chapitre examine l'évolution de la gouvernance villageoise en Kabylie, en retraçant son parcours depuis les structures traditionnelles précoloniales jusqu'aux formes d'organisation contemporaines. Ancrée dans une histoire riche et complexe, la Kabylie a su développer au fil des siècles des systèmes de gouvernance uniques, profondément enracinés dans son environnement montagneux et ses valeurs culturelles. Nous allons voir comment ces systèmes ont été influencés par des forces extérieures, notamment la colonisation française et les politiques postindépendances, et comment cette évolution a impacté tant l'économie des villages que leur mode de gouvernance.

## 1. Les échelles de l'organisation sociopolitique traditionnelle kabyle

Le système sociopolitique kabyle s'articule autour d'unités sociales imbriquées : plusieurs lignages, appelés "taxerrub" ou "adrum", constituent un village, ou "taddart". Plusieurs villages se regroupent en tribus, dites "arch", qui peuvent elles-mêmes former des confédérations, ou "taqbilt".

Tous les villages kabyles présentent des structures et des situations géographiques similaires, de sorte que l'étude d'un seul village permet de comprendre l'organisation sociale et politique de l'ensemble des communautés villageoises.

Les niveaux d'organisation, par ordre croissant, sont présentés comme suit : taxerrub (fraction), adrum (quartier), taddart (village), arch (tribu), et taqbilt (confédération de tribus). (Dahmani, 2022, P. 29)

- **Taxerrubt (fraction)**

Taxarubt (fraction) est une sous-unité de adrum. Elle est composée de maisons, de familles ayant le même arbre généalogique, de famille unie par le lien de parenté très proches. Spatialement, c'est un sous-ensemble du village, une subdivision de l'organisation sociale de taddart. Elle est desservie par une impasse ou une venelle quasi privée. Elle est assimilable à un agnat ou clan familial.

- **Adrum (quartier)**

Adrum est une entité sociale regroupant plusieurs tixerrubin, c'est un quartier du village, il est indiqué par une ruelle et une « porte » servant d'office aux réunions de la djemaa du village.

- **Taddart (le village)**

Taddart regroupe l'ensemble des quartiers, adrum, adrum au singulier, iderma au pluriel, il occupe souvent des sites stratégique, faciles à défendre, tels que les pitons et les crêtes rocheuses, les replats des massifs montagneux, les versants boisés, les bords des falaises des massifs escarpés.

- **Arch (tribu)**

L'Arch, est formé de plusieurs villages, de hameaux et il possède sa djemaa, composée des représentants de tous les villages, il se réunit occasionnellement pour

traiter avec les pouvoirs publics, régler un conflit opposant deux de ses villages, honorer le saint de la tribu, etc.

- **Taqbilt (confédération)**

Taqbilt, est un ensemble de tributs(archs), elle était réactivée lors des résistances et des révoltes populaires (1830, 1857 et 1871).

Le schéma suivant, résume l'organisation sociopolitique de village kabyle :

**Figure 01 : La structure sociopolitique traditionnelle kabyle**

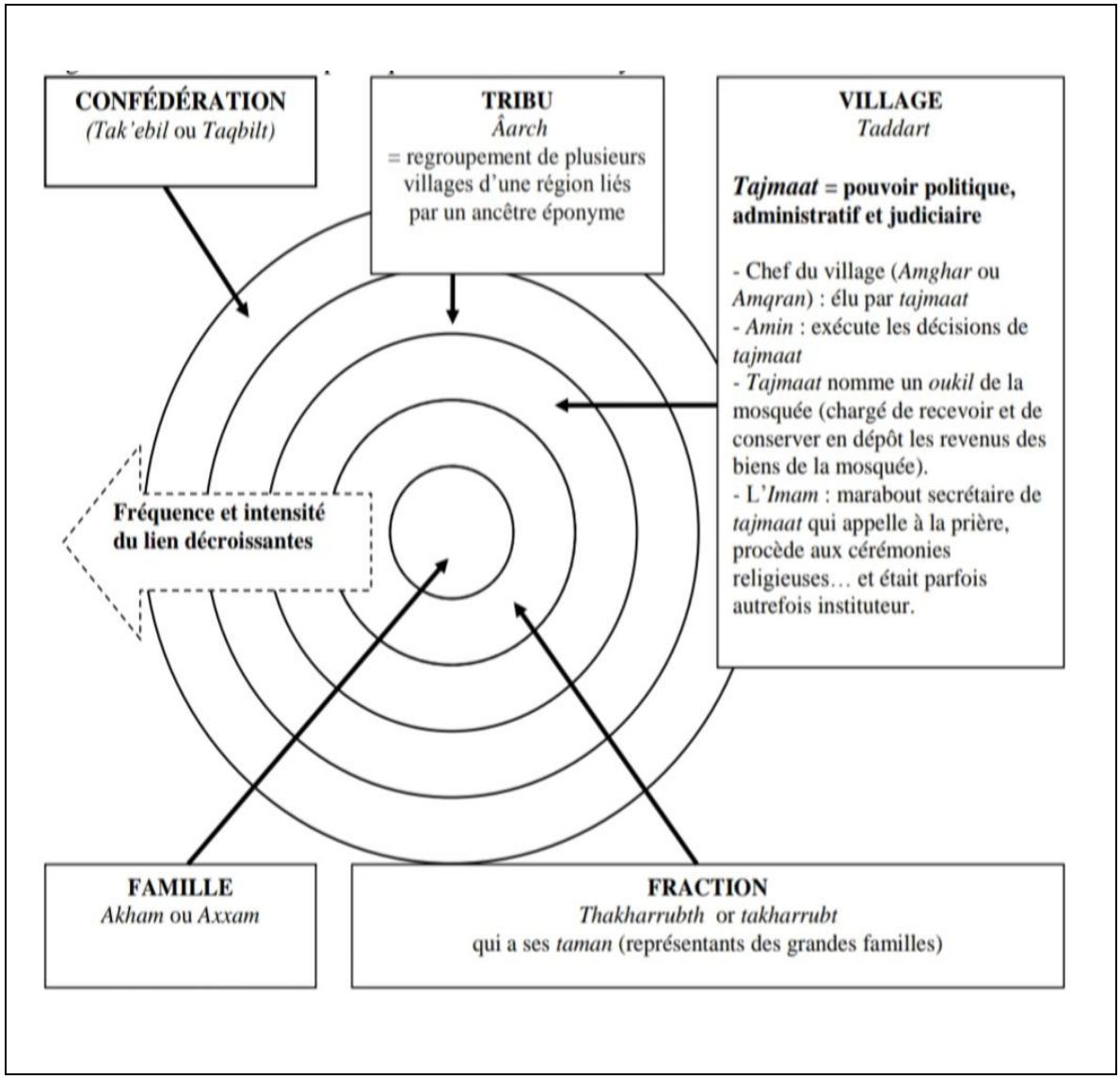


Source : (Perret, Abrika,2015, p.5)

## 2. L'organisation sociopolitique kabyle durant la période coloniale

L'organisation sociopolitique kabyle durant la période coloniale représente un champ d'étude fascinant qui révèle les dynamiques complexes et évolutives de cette région au cours du XIXe

siècle. Avant la conquête définitive de la Kabylie en 1857, la société kabyle se caractérisait par une structure richement organisée, centrée autour de la fédération des villages et des assemblées locales. Avec l'avènement de la colonisation française, cette structure traditionnelle fut profondément modifiée, entraînant des transformations significatives dans les pratiques politiques et sociales. La présentation de ces évolutions permet de mieux comprendre les impacts de la colonisation sur la société kabyle et les résistances qui en ont découlé.

### 2.1. La période d'avant la conquête définitive de la Kabylie en 1857

La structure sociopolitique de la Kabylie avant la conquête définitive en 1857 repose sur une organisation complexe et bien définie. Au cœur de cette organisation se trouve le village, qui est la pierre angulaire de la fédération kabyle (tamawya). L'assemblée (tajmaat), une institution pluraliste et laïque, est le principal organe de gouvernance de chaque village. À la tête de chaque assemblée se trouve un mezwer.

Chaque groupe de maisons dirigé par des patriarches de même sang formait un « petit hameau » ou « caroubier ». Chaque maison de patriarche (amghar) constituait « la substance du caroubier » (taxarrubt). Grâce à diverses alliances, le caroubier se voyait enrichi par d'autres familles qui s'y agrégeaient (imsunnad), formant ainsi une famille politique élargie (adrum). Plus un clan était puissant, plus il attirait des imsunnad désireux de se joindre à lui.

La vie politique était alors rythmée par les partis politiques (lesfuf), constitués par les différents clans (iderma). Ces partis créaient des liens (isenfalen) pour former la pentapole (adni), une association de trois à cinq villages. Lorsqu'elle comportait cinq villages, elle était appelée la « pentapole de la main » (adni ufus), et lorsqu'elle en comptait moins, elle était désignée comme la « pentapole des doigts » ou « la pentapole incomplète » (adni uderwal).

À la tête de chaque pentapole se trouvait un « mezwer de la pentapole » (amezwaru n wedni), élu parmi les mezwers des villages constituant l'ensemble. La pentapole facilitait la construction de l'arch., grâce à ses liens frontaliers ou économiques. Un arch, pouvait inclure jusqu'à vingt villages, et à partir de quinze cités, il était aussi appelé « grand arch. » ou « confédération » (taqbilt). Les confédérations regroupaient plusieurs archs (adni laaruch).

Les familles souhaitant s'installer dans un village devaient d'abord demander l'asile (laanaya). Le droit d'installation (tamsunda) était lié à ce droit d'asile. Une famille pouvait s'installer en payant un droit symbolique appelé « droit de protection » (azal n laanaya). Cependant, le droit de « s'appuyer » (lamsunda) sur une autre famille était plus restreint,

nécessitant l'accord de la famille sollicitée, qui devait également prendre en charge les besoins des nouveaux arrivants avec l'aide du village. Les nouveaux venus devaient donc bien s'informer sur le village et la famille dans laquelle ils souhaitaient s'intégrer.

- **Pour l'élection du mezwer :** se faisait pour une durée d'un an, avec possibilité de renouvellement. Les responsables politiques, chefs de partis et familles élargies débattaient vigoureusement pour obtenir la magistrature du village. Le mezwer devait être une personne calme, sage, et respectée, difficile à mettre en colère, et devait posséder des qualités de bon paysan, sage et guerrier.

Le soir de l'élection, les grands électeurs, représentant les différents clans et les chefs de partis, posaient le capuchon de leur burnous sur la tête, au niveau de la grande fontanelle.

Le dicton dit *« celui pour qui tombe le capuchon doit quitter son parti »*. Cette coutume visait à calmer les esprits et à favoriser une discussion posée.

L'ancien mezwer devait être présent pour répondre aux questions et apporter des précisions, aux membres de l'assemblée, sur sa gestion des affaires du village. Une situation claire sur les biens et l'argent public devait être connue et transmise au nouvel élu, ou « redonnée » à l'ancien en cas de réélection.

Le vote se faisait à main levée, et le sage conduisant l'élection, appelé « le cavalier de l'élection » (amnay n tiferni), invitait les électeurs à applaudir le mezwer élu à la fin de l'assemblée.

- **Pour l'assemblée générale des citoyens (agraw)** : pour (Charveriat, 1889), la souveraineté *« s'incarnait tout entière dans l'assemblée générale des citoyens. Cette assemblée concentrait tous les pouvoirs ; elle faisait des lois, votait les impôts, décidait de la paix et de la guerre, rendait la justice, administrait elle- même ou par délégation les biens communaux, en un mot gouvernait le taddart »* (Mansouri,2011, p 226).

Chaque kabyle apprenait son rôle de citoyen par la pratique. L'acquisition du don de parole se faisait en écoutant les autres, et la présence à l'assemblée générale était obligatoire. Toute absence non justifiée était passible d'une amende. Les citoyens devaient suivre les débats pour se tenir informés des affaires de la cité et exprimer leurs opinions. L'assemblée se caractérisait par le pluralisme et la laïcité, étant comparée à un cœur dont le sang est constitué par les hommes. Les sages kabyles, loin de cacher des informations aux enfants, leur enseignaient ouvertement le savoir et la gestion de la cité.

- **Pour l'assemblée des arches et confédérations :** Les archs se réunissaient de manière sporadique, principalement pour résoudre les conflits entre villages ou organiser des marchés locaux. Ces assemblées favorisaient la résolution pacifique des différends et la coordination économique. Les confédérations, regroupant plusieurs archs, se rassemblaient face aux menaces extérieures, qu'elles soient militaires ou environnementales, pour élaborer des stratégies de défense communes et garantir la sécurité des communautés respectives.
- **Pour la religion :** L'islam kabyle n'est pas incompatible avec la laïcité et la démocratie. Au contraire, il existe entre eux de nombreux codes sapientiaux (mythes, coutumes, sentences, dictons, sagesses) qui conjuguent harmonieusement la primauté de l'assemblée avec la liberté de pensée spirituelle et religieuse. Ainsi, la cité kabyle se caractérise par sa laïcité et son pluralisme démocratique. (Allioui,2006, p.220).

### 2.2. La période d'après 1857

L'organisation sociopolitique kabyle durant la période coloniale a connu plusieurs transformations majeures entre 1830 et 1871, sous l'influence des autorités françaises.

Entre 1830 et 1857, la Kabylie était perçue comme une république fédérative, où les assemblées locales (djemaa) jouissaient d'une voix délibérative. Les valeurs d'égalitarisme, d'hospitalité et de solidarité, incarnées par la tajmaat, étaient au cœur de la gestion des affaires internes et externes du village, préservant ainsi la cohésion sociale.

Cependant, après la conquête définitive de la Kabylie en 1857, la France entreprit des mesures pour contrôler et détruire l'autonomie de la tajmaat. Dès 1858, sous le Maréchal Randon, la djemaa fut soumise au contrôle français, perdant son autonomie politique et financière, et l'amin devint un agent de l'autorité française. Le décret du 23 mai 1863 officialisa cette subordination en créant des djemaa dans chaque douar-commune.

Le sénatus-consulte de 1863 visait à affaiblir les tribus en établissant la propriété privée sur les terres tribales, fragmentant ainsi l'unité territoriale, économique et politique des tribus algériennes. Cela provoqua une désarticulation de la structure tribale traditionnelle.

L'insurrection de 1871, menée par El Mokrani et soutenue par Cheikh El Haddad, témoigna de la résistance kabyle face à la soumission française. Bien que cette révolte fût réprimée violemment, elle révéla la profondeur de la foi religieuse et de l'identité locale des masses rurales algériennes. La répression qui suivit l'insurrection de 1871 visa à déconstruire la djemaa et à prévenir toute future résistance, en imposant des indemnités de guerre, des

confiscations de terres, et des tentatives de francisation du régime foncier algérien. (Babali, 2022, p.132).

### 3. L'organisation sociopolitique de village kabyle à partir de l'indépendance 1962

Au cours des premières années de l'indépendance, l'Algérie a cherché à forger une identité nationale unifiée, souvent en marginalisant les spécificités locales, telles que celles de la Kabylie. Cette approche centralisée a eu pour effet de négliger les particularités culturelles et sociopolitiques de la région, engendrant ainsi des tensions croissantes. Ces tensions se sont traduites par des mouvements populaires d'envergure, notamment la contestation de 1980, connue sous le nom de "Printemps berbère", et celle de 2001, surnommée "Printemps noir".

Lors de ces soulèvements, les citoyens kabyles ont fermement exprimé leur volonté de préserver leur identité culturelle unique et de maintenir leurs structures sociopolitiques traditionnelles, telles que la tajmâat.

Ces mouvements, loin d'être de simples protestations, sont le reflet d'un attachement profond des Kabyles à leur héritage ancestral, tout en affirmant leur droit légitime à participer activement à leur propre développement. Ils revendiquent un modèle de société qui respecte et valorise leurs valeurs et traditions, en harmonie avec les défis contemporains.

À partir de 1988, suite aux événements d'octobre qui ont amorcé une ouverture politique, la promulgation de la loi relative aux associations a marqué un tournant pour les instances de gestion villageoises. La tajmâat, institution traditionnelle de gouvernance kabyle, a pu renaître sous une forme modernisée, celle des comités de village, réaffirmant ainsi le rôle central des structures communautaires dans la gestion des affaires locales.

#### 3.1. Durant la période de 1962 et 1980

Après l'indépendance de l'Algérie, les villages kabyles, bien que touchés par la guerre et le départ de nombreux habitants vers les villes, ont continué à fonctionner avec des djemââs informelles, en parallèle des structures officielles comme les assemblées populaires communales (APC). L'Algérie indépendante était méfiante envers ces institutions traditionnelles, les considérant comme un obstacle à l'unité nationale et aux projets de modernisation socialiste. Malgré cette méfiance, le manque de gestion administrative a obligé les autorités à coopérer avec les représentants des villages. Jusqu'au début des années 1980, les tajmaat avaient un statut ambigu : elles étaient reconnues de manière non officielle mais sans légitimité formelle. En 1963, le Front des forces socialistes (FFS) a reconnu l'importance des tajmaat comme partie du patrimoine national. Dans les années 1970, avec les plans de

développement, les villages kabyles ont demandé des améliorations comme l'eau et l'électricité, via les djemââs. Ces institutions ont continué à organiser des rites traditionnels et à maintenir des liens de solidarité, mais leur rôle est devenu discret en raison de la répression de toute expression spécifique de la Kabylie. (Babali, 2022, p.141).

### 3.2. De 1980 à nos jours

De 1980 à aujourd'hui, la Kabylie a traversé des changements importants. Les contestations de 1980 et 2001 ont été des moments clés où la population a exprimé son désir de préserver son identité tout en réclamant des changements. Les Kabyles ont également insisté sur la nécessité de prendre en compte la spécificité locale de la Kabylie dans les politiques et les décisions, affirmant leur désir de voir leur région reconnue et respectée dans ses particularités culturelles et historiques.

En 1988, suite aux événements d'octobre, la Kabylie a connu une réouverture politique importante. Dans ce contexte, les tajmaat traditionnelles ont fait leur réapparition sous une nouvelle forme : celle des comités de village, qui ont conservé le même esprit de solidarité communautaire tout en adoptant une structure plus moderne et organisée.

#### 3.2.1. Contestations 1980 et 2001

La population kabyle a toujours manifesté une volonté ardente de préserver son attachement à son territoire et à son identité. Cette aspiration à exprimer et agir selon ses valeurs, tout en contribuant activement à son propre développement socioéconomique, s'est révélée de manière éclatante lors de deux contestations majeures : celle de 1980 et celle de 2001.

- **La contestation de 1980 :** La contestation de 1980 soulève des questions fondamentales : est-il possible d'être Algérien dans la différence ? Peut-on concilier une appartenance nationale avec des identifications culturelles distinctes ? Ces interrogations centrales sont au cœur des débats de l'époque, où la demande principale est la reconnaissance de la spécificité culturelle et linguistique par l'administration centrale. La période est marquée par une revitalisation des structures sociopolitique traditionnelles, comme la création de comités de village, ainsi qu'une émergence de nouveaux symboles et comportements qui soulignent le particularisme identitaire dans les domaines culturel et social. Les efforts pour revisiter l'histoire, promouvoir la culture locale à travers des formes telles que le théâtre et le champ, et valoriser la langue tamazight, illustrent une réévaluation de l'identité locale. Des événements comme la commémoration annuelle du 20 avril

témoignent de cette quête d'une identité authentique tout en remettant en question les conceptions traditionnelles de la citoyenneté nationale.

- **La Contestation de 2001** : Lors des événements de 2001, l'organisation sociopolitique traditionnelle des *archs* a fait sa réapparition, articulant ses revendications principalement autour de la dénonciation de la *hogra* (l'injustice), de l'exclusion sociale et de la répression. Ce n'est que plus tard, à mesure que les manifestations étaient davantage encadrées, que la revendication identitaire a émergé de manière plus marquée. Cependant, cette revendication identitaire est restée intégrée dans un ensemble plus large de revendications sociales et politiques. Ainsi, le mouvement de 2001 s'est caractérisé par une lutte multidimensionnelle, où les aspirations identitaires coexistaient avec des demandes de justice sociale et de réforme politique. (Salhi,2002, 72-84).

### 3.2.2. Du tajmaat au comité du village

A partir de 1988, après les événements du mois d'octobre qui ont entraîné l'ouverture du champ politique, la promulgation de la loi relative aux associations a permis aux instances de gestion villageoises (Thajmaât) de réapparaître sous une nouvelle forme. Ce processus, qualifié par Salhi de « re-traditionalisation » (Babali,2022, p.143).

Le changement de la structure de tajmâat, en tant qu'institution villageoise et « autorité publique villageoise », va *« modifier non seulement sa structure et son rôle dans la vie collective et communautaire, mais elle va subir surtout des changements dans son esprit même ; et donc dans sa valeur sociale. De ce point de vue, elle passe d'une « autorité charismatique » à une « autorité bureaucratique ». Loin de remettre en question son « idéologie communautariste » et publique, le changement de l'autorité de la tajmâat vers une structure hiérarchisée et associative sous-tend des transformations profondes* ». (Kinzi, 2019, p.61).

Le tableau suivant résume, la différence entre la tajemaat et le comité de village :

**Tableau N°4 : comparaison entre tajmâat et comité de village**

| Tajmâat (assemblée villageoise ancienne) | Comité de village (structure moderne de la tajmâat) |
|---|---|
| **Siege :** tajmâat (mosquée pour quelques villages) | Bureau du comité de village |
| **Lois du village :** Qanoun | Règlement intérieur, charte du village |
| **Assemblée :** anjemuâ ; tajmâat | Assemblée générale (ou réunion) |
| **Chef du village :** lamin, amghar n taddart | Président du comité de village |
| **Membres de la tajmâat** : lâouqal ou temman, lemuweklin n iderma, lyumna | Membres du comité de village : président, secrétaire, trésorier … |
| **Membres :** sont désignés par les différents lignages (iderma) | Les membres sont élus (dans la majorité des cas) |
| **Moyen de communication :** oralité et la mémoire | Ecriture essentiellement |
| **Travaux de la tajmâat :** lexdma n tejmâat, tachemlit | Volontariat |
| **Mode de financement :** cotisations collectives (tabezzart) | Appel aux budgets et aux aides de l'Etat (dans plusieurs situations) |
| **Type d'autorité :** Gérontocratique, morale | Bureaucratique, représentativité forte des jeunes |

**Source :** (Kinzi,2021, p.61)

Le tableau met en lumière les différences essentielles entre la tajmâat, une ancienne assemblée villageoise, et le comité de village moderne. La tajmâat se réunissait traditionnellement dans des lieux centraux comme les mosquées, tandis que le comité de village moderne dispose d'un bureau dédié. Les lois, autrefois coutumières et transmises oralement sous le nom de Qanoun, sont désormais formalisées sous forme de règlement intérieur ou de charte écrite.

L'assemblée traditionnelle, appelée anjemuâ ou tajmâat, se transforme en une assemblée générale ou réunion dans le cadre moderne. Le chef du village, autrefois lamin ou amghar n taddart, est remplacé par un président du comité de village. Les membres, autrefois désignés par les lignages (iderma), sont maintenant élus, reflétant une approche plus bureaucratique. La communication, qui se faisait par oralité et mémoire, repose désormais sur l'écriture. Les travaux communautaires, appelés lexdma n tejmâat ou tachemlit, sont réalisés aujourd'hui sur une base volontaire. On constate que cette transition illustre le passage d'une organisation villageoise traditionnelle et coutumière à une structure moderne, institutionnalisée et bureaucratique, marquée par la formalisation des règles et des processus.

## 4. Le développement socioéconomique villageois kabyle

L'économie des villages kabyles a connu des évolutions significatives au fil du temps, passant d'un modèle traditionnel basé sur des pratiques ancestrales à une économie moderne en perpétuelle transformation. Cette transition a engendré l'émergence de nouvelles activités socioéconomiques ainsi que de nouveaux acteurs dans le développement des villages

### 4.1. L’économie villageoise traditionnelle

Jusqu’à la moitié du XIXème siècle, c’est-à-dire avant la limitation de la production artisanale locale, suivie de l’interdiction de produire des armes blanches et des armes à feu, imposée par l’administration coloniale, tous les villages kabyles étaient polyvalents (agriculture de montagne, artisanat, commerces ambulants ou de troc) en plus de leur spécialisation. (Dahmani,2022, p.60).

L'économie villageoise traditionnelle kabyle repose sur un mélange d'activités agricoles, artisanales et commerciales, influencées par le relief montagnard et les ressources limitées de la région. Dans son ouvrage *« La Kabylie dans les écrits Français du XIXe siècle »*, Mansouri a rassemblé les témoignages de plusieurs auteurs français sur l'économie traditionnelle kabyle, soulignant la dynamique économique qui existait à l'époque comme suit :

**4.1.1. L’agriculture :** le relief accidenté a considérablement réduit les espaces cultivables, ce manque d’espace cultivable se répercute négativement sur la production des céréales. Aliment qui s’avère de première nécessité dans l’alimentation de cette population, d’où le recours aux régions arabophones limitrophes pour acheter cet aliment et exploiter des terrains dans le but de la cultiver.

La location ou l'achat de terrains agricoles dans les régions arabophones étaient des transactions courantes. Ces terrains étaient travaillés par des gens pauvres de la tribu.

Cette émigration sera à l'origine de l'apparition de plusieurs colonies kabyles dans les plaintes, comme exemple, Carette (1848), nous cite Galma qui est *« le produit d'une double émigration, l'une descendante des monts Aurès, l'autre venue des montagnes kabyles »*.

L'arboriculture occupe une place prépondérante dans l'agriculture de la Kabylie, les produits de leurs arbres (les olives, huile d'olive, figues…), ont envahi les marchés extérieurs.

Pour l'élevage, et selon Hanotaux et Letourneau ; dans des conditions dans des conditions de pâturage aussi défavorable, l'élevage du bétail ne peut être qu'une industrie fort limitée. C'est, en effet, ce qui a lieu surtout dans la montagne. Les agriculteurs ne possèdent guère que quelques vaches laitières et les bœufs de labour nécessaire à leur exploitation.

Encore la plupart de ces animaux sont-ils achetés à l'extérieur, principalement dans la province de Constantine.

### 4.1.2. L'industrie

L'industrie, n'était pas absente dans ces montagnes elle occupait même une place importante dans l'économie de la région à côté de l'agriculture.

Selon (Carette, 1890). *« Là où le sol ne produit ni blé, ni fruits, ni arbres, le kabyle est orfèvre, forgeron, armurier »*.

La fabrication de l'huile d'olive est l'activité dominante. Plusieurs métiers exercés par les kabyles allant de simple cordonnier jusqu'au fabricant de fusils, en passant par l'orfèvre.

L'existence d'une industrie donnée en Kabylie ne nécessite pas pour autant l'existence d'un marché dans cette même région pour faire écouler ses produits.

Dans toutes ces industries, c'est celle qui se rapporte au travail du fer et la transformation du métal qui est la plus remarquable.

Devaux, (1859), témoigne que, les « Ait-Yenni » et « Ait- Ali-Azoun » ont un très grand nombre de bijoutiers, l'orfèvrerie trouve son terrain de prédilection en petite Kabylie, chez les « Ait-Abbas », ou même les fusils sont fabriqués.).

La confection du bornous constitue une des plus importantes ressources financières d'un nombre assez élevé de tribus, comme les « Beni Abbas ».

La confection de paniers et autres produits en halfa constitue également une autre ressource pour plusieurs tribus (Beni-ourzellagen et Beni oughlis etc.).

Les Kabyles possèdent une expertise reconnue dans la construction et l'entretien des moulins à eau, témoignant de leur maîtrise technique dans ce domaine. Selon Carette (1948), cette compétence ne se limite pas aux régions kabyles, mais s'étend également aux régions arabophones, où ces artisans exportent leur savoir-faire.

### 4.1.4. Les marchés kabyles

En Kabylie, le marché est un terrain neutre. Il est sous l'anaia de la tribu ou il se trouve. La tâche de faire respecter cette anaia incombe au « Amoqran n ssuq ».

Les marchandises exposées ou vendues sont exemptes de tout impôt. Sur ce plan, le marché ne tire aucun bénéfice et d'un point de vue économique, cela est considéré comme un mauvais investissement.

Hanotaux et Letourneau (1893) soulignent que les mesureurs doivent payer pour occuper leur place au marché, générant ainsi des revenus essentiels. Ces revenus, issus des allocations et des amendes, sont utilisés par le « ameqran n ssuq » pour entretenir le marché, la fontaine et la mosquée. Ce dernier joue également un rôle judiciaire, servant de tribunal où le « ameqran n ssuq » siège aux côtés du « âlem », un marabout qui tranche les litiges civils ou commerciaux survenant lors des transactions commerciales.

Le souk joue un rôle très important dans le quotidien des kabyles, c'est un lieu où ils peuvent prendre conseil en matière de religion auprès des marabouts, discutent des affaires concernant la tribu ou la confédération, lieu de rencontre de plusieurs tribus.

L'économie villageoise, était ouverte sur l'extérieur. Azefoun, avant la conquête française, était un port par lequel un immense échange commercial s'opérait.

Le kabyle exportait de l'huile, des armes et du charbon de bois, contre du blé qui arrivait en quantités considérables.

Le colportage était le monopole de quelques tribus, dont cette activité était vitale pour la survie de la région. Elle touchait un espace plus étendu qui dépasse de beaucoup le territoire de la Kabylie, puisque la présence de ces colporteurs kabyles est attestée à Constantine, Alger et Oran.

#### 4.1.5. L'émigration

Un autre moyen de subsistance, ce phénomène n'épargne aucune famille kabyle, dont un membre au mois prend le chemin vers les villes, notamment, Alger, Constantine, voire même Tunisie, France etc. (Mansouri,2011, p.103).

### 4.2. L'économie villageoise moderne

L'économie des villages kabyles a connu des transformations profondes depuis la fin du XIXe siècle. À cette époque, les spécialités artisanales et industrielles traditionnelles ont été progressivement marginalisées par l'afflux croissant de produits manufacturés provenant des grandes villes. Ces marchandises, telles que la quincaillerie et d'autres articles de fabrication urbaine, ont envahi la région, entraînant la disparition de nombreuses industries locales. Toutefois, certaines traditions ont survécu jusqu'à nos jours. On retrouve encore la poterie (notamment à Maatkas et chez les At-Kheir), les bijoux (chez les Ath-Yenni) et le tissage (chez les At-Hichem) … (Dahmani, 2022, p.61).

En ce qui concerne l'agriculture, bien que la récolte des olives soit un exemple d'activité encore pratiquée, l'agriculture dans son ensemble est désormais essentiellement orientée vers l'autoconsommation. Elle a perdu sa place traditionnelle, cédant le terrain à d'autres secteurs d'activité.

Par ailleurs, l'émigration reste un phénomène significatif. De nombreuses familles et jeunes quittent leurs villages pour s'installer dans les grandes villes du pays ou à l'étranger, en quête de meilleures opportunités professionnelles. Ce mouvement migratoire est en grande partie alimenté par le manque d'emplois locaux et la montée du chômage. Par conséquent, l'émigration continue de façonner profondément l'économie et la structure sociale des villages kabyles, marquant un tournant crucial dans leur développement et leur dynamique sociale.

#### 4.2.1. Les principaux acteurs de développement villageois

Les principaux acteurs du développement dans les villages kabyles sont le comité de village, les associations locales et la commune. Chacun joue un rôle clé dans le soutien et la gestion de la communauté, contribuant ainsi au développement et au bien-être des villages.

##### 4.2.1.1. Le comité de village comme acteur principal de développent

Dans chaque village kabyle, la vie communautaire est orchestrée par un comité qui se fonde sur un règlement intérieur minutieusement élaboré. Ce règlement joue un rôle essentiel dans la régulation de la vie socio-économique du village. Il définit avec précision les droits et

devoirs des citoyens ainsi que les responsabilités des membres du comité et des villageois. Par son organisation rigoureuse, il établit les règles nécessaires au bon fonctionnement et à l’harmonie de la communauté.

L'importance de ce règlement va au-delà de la simple réglementation. Il est un vecteur fondamental de l'ordre et de la solidarité au sein du village, contribuant à un environnement propre et sécurisé. Sa capacité à gérer efficacement les ressources et à encadrer les événements festifs en fait un outil précieux qui implique activement chaque membre de la communauté. Plus qu'un ensemble de directives, le règlement intérieur de village est un pilier de la cohésion sociale et de la pérennité des pratiques communautaires. Il incarne un modèle d'organisation où rigueur et inclusivité se conjuguent pour favoriser le bien-être et la durabilité des villages kabyles.

- **Le règlement intérieur de village**

Le contenu du code de village est, dans l’ensemble, similaire pour tous les villages en termes d'objectifs et de règlements. En général, les chapitres sont organisés comme suit (règlement intérieur des deux villages taka et sahel) :

**Chapitre 1 : règlement de l’assemblé**

- **Titre 01 :** Le comité de village est chargé de l'élaboration et de la gestion du règlement intérieur, tant pour le comité lui-même que pour les assemblées générales. Cela inclut la gestion des absences des membres du comité lors des réunions ainsi que des absences des villageois aux assemblées du village, où la présence est obligatoire, sauf en cas de justification valable. Les absences non justifiées sont sujettes à une amende.
- **Titre 02 :** Les ressources du village proviennent des cotisations et des dons des citoyens. Chaque village fixe le montant des cotisations, qui sont obligatoires pour tous les villageois, qu'ils vivent sur place ou à l'extérieur. En cas de non-paiement des cotisations, le citoyen ne pourra pas bénéficier des services et des biens communs du village.
- **Titre 03 :** La participation aux travaux du village est obligatoire pour chaque famille, qui doit envoyer un ou plusieurs membres en fonction de sa taille. Tous les citoyens du village âgés de 18 à 60 ans doivent participer. En cas d'absence, une amende, fixée par le comité du village, est due.

**Chapitre 2 : règlement d'ordre public**

- **Titre 01 :** La gestion de la vie quotidienne englobe la résolution des conflits entre villageois, ainsi que la protection des biens communs et la sécurité des habitants. Tout citoyen qui enfreint le règlement, endommage les biens communs ou compromet la sécurité des villageois sera passible d'une amende.
- **Titre 02 :** L'enterrement constitue un acte de solidarité et un geste profondément humaniste. La présence des villageois est une obligation morale, soulignant l'importance de l'entraide collective dans ces moments délicats. L'organisation de la cérémonie funèbre incombe au comité du village, mais elle se réalise grâce à la participation active de l'ensemble des habitants.
- **Titre 03 :** La gestion des fêtes est assurée par le comité du village, qui s'investit pleinement dans l'organisation des événements festifs. Cela inclut les mariages, pour lesquels le comité veille à la fourniture de tout le matériel nécessaire et à l'organisation du stationnement des invités. De plus, le comité s'occupe également de toutes les autres festivités ou occasions spéciales, telles que l'Achoura, Yennayer, et autres événements importants. Pour chaque occasion, il assure la mise à disposition des moyens matériels et organisationnels nécessaires, tout en impliquant activement l'ensemble des villageois.
- **Titre 04 :** La gestion des déchets et la protection de l'environnement occupent une place centrale au sein du village. Chaque village dispose de décharges soigneusement organisées et entretenues par le comité villageois, avec la coopération active des citoyens. Pour assurer une gestion optimale, des horaires précis sont établis pour le dépôt des déchets. Le non-respect de ces règles, tel que le dépôt de déchets en dehors des zones désignées, peut entraîner des amendes. Cette mesure vise à encourager chaque citoyen à assumer sa part de responsabilité dans le maintien de la propreté de notre environnement.

#### 4.2.1.2. Le mouvement associatif

L'engagement significatif des kabyles dans le mouvement associatif s'est intensifié au fil des années. Par exemple, la wilaya de Tizi-Ouzou a enregistré une hausse notable du nombre d'associations, passant de 2 258 en 1998 à 5 178 en 2013 (données DRAG 2013), témoignant ainsi d'une dynamique remarquable et d'une forte mobilisation.

Les associations jouent un rôle fondamental dans le renforcement des liens entre les villageois et dans le développement des compétences individuelles. Elles collaborent

étroitement avec les comités de village et les habitants pour soutenir l’épanouissement des villages. Leur engagement se manifeste notamment à travers les activités de bénévolat, l’organisation d’événements culturels et traditionnels, et la promotion des échanges sociaux. Elles œuvrent également pour l’intégration active des femmes dans toutes les initiatives villageoises, favorisant ainsi leur participation pleine et entière. Grâce à leur action, elles facilitent l’intégration des enfants et des jeunes dans diverses initiatives, contribuant ainsi à former une génération éclairée, consciente de son rôle dans le développement et la préservation de son village tout en valorisant son héritage culturel.

#### 4.2.1.3. La commune

La commune, en tant qu'administration publique la plus proche des citoyens, joue un rôle important dans le soutien et le financement des projets de développement pour les villages. Ses fonctions incluent l'ouverture de nouvelles pistes, la fourniture d'infrastructures telles que l'électricité et l'eau, ainsi que la gestion de services locaux comme l'entretien des routes et des équipements publics.

Cependant, il est important de noter que le financement peut être limité en raison des ressources financières souvent restreintes des communes, particulièrement dans les régions les plus pauvres. Dans ces contextes, bien que la commune puisse ne pas jouer un rôle aussi crucial qu'elle le souhaiterait, elle continue de fournir une aide précieuse dans la mesure de ses capacités, en se concentrant sur les priorités locales et en cherchant à améliorer les conditions de vie des habitants malgré les contraintes budgétaires.

## Conclusion

L'évolution de l'organisation sociopolitique villageoise kabyle, depuis la période coloniale jusqu'à l'indépendance, témoigne de la résilience et de l'adaptabilité d'une société profondément ancrée dans ses traditions. Avant 1857, la Kabylie se distinguait par une structure fédérative complexe et une gouvernance démocratique participative fondée sur la tajmaat. Toutefois, l'intervention coloniale française a perturbé cet équilibre en imposant des réformes qui ont affaibli cette organisation sociopolitique efficace. Après l'indépendance, la politique nationaliste, en ignorant les spécificités culturelles et linguistiques régionales, a provoqué des tensions sociales notables, illustrées par les mouvements de 1980 et 2001. Ces mouvements ont revendiqué la reconnaissance de la diversité culturelle comme une richesse ainsi que le renforcement de la démocratie.

Simultanément, l'évolution économique des villages kabyles a marqué une transition significative, les pratiques artisanales et industrielles traditionnelles cédant progressivement la place à une dynamique moderne influencée par divers secteurs économiques contemporains. Cette transition a conduit à la perte de certaines spécialités artisanales traditionnelles dans plusieurs villages.

La transition de la Tajmaat traditionnelle au comité de village moderne a permis au comité de maintenir son rôle central dans la gestion socio-économique des villages, tout en collaborant étroitement avec d'autres acteurs tels que les collectivités locales et les associations. En conservant les valeurs ancestrales de solidarité et d'attachement aux traditions, le comité de village reste le pilier principal du développement socioéconomique villageois, tout en s'engageant dans des partenariats constructifs avec ces nouveaux acteurs pour favoriser une gestion harmonieuse et efficace des ressources et des initiatives locales.

# *Chapitre IV :*

*Etude comparative entre deux villages*

*Taka (Ain El Hammam) et Sahel*

*(Bouzeguène)*

## Introduction

Certains villages kabyles ont montré une dynamique notable dans le développement local, comme en témoigne le concours "Le Plus Propre Village Kabyle". Ce concours illustre l'engagement des villageois, qui se mobilisent pour améliorer la propreté et les conditions de vie dans leurs villages. Ce chapitre se propose d'examiner les contributions essentielles du comité de village, des associations locales et de la commune, ainsi que leur impact sur les projets de développement. Une étude comparative entre les villages de Taka et Sahel sera réalisée pour analyser la collaboration entre les acteurs du développement villageois, et pour évaluer comment cette collaboration influence le développement local. En fournissant une vue d'ensemble des mécanismes de gouvernance locale dans ces deux villages, ce chapitre visera à confirmer leur hétérogénéité et à déterminer si ces mécanismes favorisent ou freinent le développement villageois.

## 1. Présentation de village Sahel

Le village de Sahel, situé à la daïra de Bouzeguene dans la région de la Grande Kabylie, se trouve à environ 70 km de Tizi-Ouzou, en Algérie. En kabyle, "Sahel" signifie plaine, un nom évocateur de son environnement. Ce village, l'un des plus étendus de la daïra de Bouzeguene en termes de superficie et de population, se trouve au sud-ouest de Bouzeguène, à 5 km en direction d'Illoula Oumalou. Il est entouré au nord par At Wizgan, à l'est par Tawrirt, et au sud par Hidjeb.

Sahel est traversé par la rivière Asif n Sahel, dont les eaux convergent avec d'autres cours d'eau pour alimenter l'oued Sebaou. Le village s'est développé autour d'un imposant rocher central, Tazrouts N Bourouba, qui symbolise le centre de la communauté.

En 2019, Sahel a été couronné "Propre village kabyle" lors du concours « Aïssat Rabah », qui s'organise chaque année par l'APW de Tizi-Ouzou. Depuis cette distinction, le village a acquis une renommée croissante et s'est affirmé comme une destination touristique prisée.

**Image n° 01 : Carte géographique de village sahel**

**Source :** google Earth

## 2. Les principaux acteurs de développement socioéconomique de village Sahel

Au sein du village Sahel, le comité de village joue un rôle crucial en tant que principal acteur du développement social, politique et économique. Il gère les conflits, organise les événements et supervise les ressources, faisant de lui le pilier central de la vie communautaire. Les associations du village, dirigées par le comité, renforcent les liens sociaux et contribuent à la formation des jeunes à travers les différentes activités qu'elles organisent. La commune soutient modestement les initiatives locales par le financement et la dotation en matériels.

### 2.1. Le comité de village comme acteur principal

Il est crucial de préciser que, au sein du village Sahel, le président du comité est sélectionné par les villageois plutôt que par un processus électoral. Dans le village de Sahel, le choix du président du comité ne se base pas sur l'âge, mais plutôt sur la sagesse et le niveau d'instruction, car la gestion du village requiert une certaine compétence. De plus, la capacité de communication est également un critère essentiel dans cette sélection.

Quant au renouvellement du comité, il n'est pas soumis à une durée fixe. Lorsque le président déclare qu'il ne peut plus assumer ses responsabilités, les villageois commencent alors à rechercher le futur président du comité, sans recourir à un vote électoral.

Cependant, le vote est généralement utilisé pour des décisions concernant le règlement intérieur du village ou lorsqu'il y a des litiges sur les projets prioritaires.

Le comité de village est l'autorité principale dans le village. Il gère les affaires locales selon un règlement intérieur précis. Ce règlement, élaboré en fonction des traditions et des besoins du village, définit les droits et les devoirs des membres du comité et des villageois. Proposé par le comité et approuvé par les villageois, il guide la gestion des affaires socio-économiques du village.

❖ **Sur le plan social**

- **La gestion des conflits entre villageois :** Le comité du village supervise la résolution de tous les conflits entre villageois, quelles que soient leur nature. Chaque différend doit être soumis au comité, qui tient un registre des plaintes où chaque villageois doit impérativement déposer sa réclamation. Le recours à la justice extérieure est interdit ; toute personne qui tente d'intenter une action en justice se voit infliger une amende. Grâce

à l'efficacité du comité dans la résolution des conflits, les interventions judiciaires sont extrêmement rares.

Chaque dispute cause une amende, fixé comme suit :

Dispute entre enfants amende de : 1000DA pour chaque un

Dispute entre femmes amende de : 2000DA pour chaque un

Dispute entre hommes amende de : 5000DA pour chaque un

- **L'organisation des différents évènements**

**En cas de décès :** le comité du village se charge de l'ensemble des démarches funéraires, incluant la préparation des matériels nécessaires et la fourniture de la nourriture, jusqu'à l'enterrement. La présence de tous les villageois adultes est obligatoire, sous peine d'une amende en cas d'absence non justifiée.

- **L'organisation des fêtes :** plusieurs règlements ont été mis en place pour en assurer le bon déroulement.

Ces règlements concernent l'organisation des festivités et les comportements des villageois. Tout dépassement est sanctionné par une amende. Par exemple, la présence ou la distribution de boissons alcoolisées est strictement interdite, et toute infraction à cette règle est passible d'une amende allant de 5000 à 20000 DA.

❖ **Sur le plan économique**

➢ **La gestion des biens communs :** Tout dépassement entravant l'utilisation des biens communs, tel que la mauvaise utilisation de l'eau (par exemple, les branchements illégaux ou le lavage de véhicules et de linge à la fontaine), entraînera une amende variant de 1000 DA à 5000 DA.

Le comité veille à la préservation des biens communs des villageois.

La propreté du village est une responsabilité collective qui incombe à l'ensemble des villageois. Tout manquement à ce devoir civique est sanctionné par une amende de 2000 DA.

➢ **Les travaux de village :** La participation aux travaux du village est une obligation pour tout citoyen (hommes), âgé de 18 à 60 ans. Tout manquement à cette obligation est passible d'une amende de 2000 DA, à l'exception des étudiants, des militaires et des personnes malades.

- **La caisse de village :** les ressources financières du village proviennent des cotisations et des dons des citoyens. Les cotisations sont obligatoires et sont établies comme suit : 50 DA par personne et par mois pour les résidents du village ; 1000 DA par an pour la maintenance du stade ; et 500 000 DA par an pour les émigrés.

La caisse du village joue un rôle essentiel en soutenant de manière significative le financement des projets et initiatives portés par les villageois.

**2.2. Les associations de village**

Le village de Sahel compte environ 06 associations. Parmi elles, deux se distinguent particulièrement par leur dynamisme et leur nombre élevé d'adhérents : l'Association Culturelle Sahel, fondée en 2010, et l'Association des Femmes Tidukla n Tlawin n Sahel, créée en 2013.

Il convient de souligner que toutes les activités de ces associations sont soumises au contrôle du comité de village. Avant d'organiser un événement, de créer une nouvelle section ou même une nouvelle association, il est impératif d'obtenir l'accord du comité de village.

Chaque fois qu'une association organise un événement, toutes les autres associations ainsi que le comité de village participent à son organisation. Avant chaque manifestation, une réunion est tenue pour répartir les tâches et garantir le bon déroulement de l'événement.

En collaboration avec le comité de village, les associations organisent des événements majeurs attirant de nombreux visiteurs venus de divers horizons, tels que la fête de Yennayer, la fête de la figue de Barbarie, le festival Raconte-Art…

Les associations jouent un rôle crucial dans la sensibilisation des citoyens et le renforcement des liens sociaux à travers les diverses activités qu'elles organisent. Elles contribuent également au développement des capacités individuelles des jeunes et des enfants, en assurant ainsi une relève consciente et responsable.

Les associations ont joué un rôle central dans l'intégration de la femme et la valorisation de son rôle en tant qu'actrice du développement socio-économique villageois. Au village de Sahel, l'association Collectif des Femmes de Sahel incarne cette dynamique en organisant et en participant activement aux événements villageois. Grâce à l'engagement solidaire de toutes les femmes du village, cette association a su mobiliser des énergies collectives pour promouvoir leur contribution essentielle au développement local. Par ailleurs,

les femmes, en tant que gardiennes des traditions et des valeurs sociales, assurent la transmission de cet héritage tout en participant activement à l'évolution de leur village.

### 2.3. La commune

La commune contribue, dans la mesure de ses capacités, au financement de certains projets et à la fourniture de matériel aux associations ou au comité du village. Par exemple, lors de l'organisation de grands événements culturels, elle assure le transport des invités. Toutefois, l'intervention de la commune reste très limitée.

## 3. L'économie de village Sahel

Le village dispose de richesses naturelles comme les oliviers et les figuiers de barbarie, bénéficie de quelques commerces, d'une émigration importante, et d'une caisse de village qui joue un rôle central dans le financement des projets au village.

- **Ressources naturelles :** Le village dispose de deux richesses naturelles remarquables : les oliviers et les figuiers de barbarie. Cependant, ces ressources ont été gravement affectées par les incendies de l'été 2021.
- **Commerce :** En tant que destination touristique prisée par les excursionnistes, le village a vu son commerce s'enrichir considérablement. Le village dispose de deux cafétérias, neuf épiceries, quatre bureaux de tabac, un fast-food, une boucherie, et une pharmacie.
- **L'émigration :** un phénomène intense, principalement dirigé vers la France.
- **Ressource financière :** La Caisse du village, institution centrale dans le financement des projets de développement socioéconomique de village, joue un rôle fondamental. Au fil des années, elle a soutenu de nombreux projets.

Le tableau ci-dessous récapitule les projets réalisés par la Caisse du village depuis l'indépendance de l'Algérie jusqu'à aujourd'hui :

**Tableau n° 05 : les projets réalisés par la caisse villageoise**

| Année | Intitulé du projet | Contribution de la caisse Villageoise | Contribution de l'APC |
|---|---|---|---|
| **Avant 1980** | - Alimentation du village en eau potable sur 09 kilomètres | -Financement à 100%<br>− Volontariat | |
| | - Réalisation d'une mosquée | − Financement à 100%<br>− Volontariat | |
| | - Ecole primaire | -Volontariat | -Financement à 100% |
| | - Réalisation d'un hangar pour bétails | − Financement à 100%<br>− Volontariat | |
| **1980 à 2000** | - Alimentation du village en eau potable sur 09 km | − Financement à 100%<br>− Volontariat | |
| | -Réalisation d'une bibliothèque | − Financement à 100%<br>− Volontariat | - Matériel |
| | - Réalisation d'une unité de soins | − Financement à 100%<br>− Volontariat | - Matériel |
| | -Réalisation d'une aire de jeux | − Financement à 100%<br>− Volontariat | - Matériel |
| | -Ouverture d'une piste de 5km | − Financement à 100%<br>− Volontariat | - Matériel |
| | - Réalisation des fontaines | − Financement à 100%<br>− Volontariat | |
| | - Réalisation d'un réseau d'assainissement | − Financement à 100%<br>− Volontariat | |
| | - Rénovation et aménagement de la place du village | − Financement à 100%<br>− Volontariat | |

| | | | |
|---|---|---|---|
| | -Dallage en bétons des ruelles du village | − Financement à 100%<br>− Volontariat | |
| | - Réalisation d'une stèle de Chouhada | − Financement à 60%<br>− Volontariat | − Financement à 40%<br>- Matériel |
| | - Réalisation d'un hangar à l'intérieur du cimetière du village | − Financement à 100%<br>− Volontariat | |
| | -Ouverture d'une piste de 03 km | − Financement à 100%<br>− Volontariat | |
| **2000 à 2024** | - Réalisation de 08 fontaines et aménagement des anciennes | − Financement à 100%<br>− Volontariat | |
| | -Décoration et dallages des ruelles | − Financement à 100%<br>− Volontariat | |
| | - Réalisation de caniveaux | − Financement à 100%<br>− Volontariat | |
| | -Mise en place d'un centre de tri de déchets | − Financement à 100%<br>− Volontariat | |
| | - Réalisation de 08 murs pieds à l'intérieur du village pour remplacer les clôtures anarchiques | − Financement à 100%<br>− Volontariat | |
| | - Rénovation du réseau d'assainissement sur plusieurs endroits | − Financement à 100%<br>− Volontariat | |
| | -Peintures et décoration des mures et des édifices du village | − Financement à 100%<br>− Volontariat | |
| | -Réalisation d'un manège pour enfants | − Financement à 100%<br>− Volontariat | |

| | | | |
|---|---|---|---|
| | -Travaux de réfection dans la mosquée | − Financement à 100%<br>− Volontariat | |
| | - Décoration des façades des maisons | − Financement à 100%<br>− Volontariat | |

**Source :** (Kara,2024, p168-169)

À travers l'interprétation du tableau, on constate que la Caisse du village a joué un rôle prépondérant dans le financement et la réalisation des projets de développement socioéconomique du village Sahel, en assurant un financement intégral de la plupart des initiatives et en mobilisant la communauté à travers le volontariat. Cette dynamique a permis la réalisation d'importantes infrastructures, allant de l'alimentation en eau potable à la construction de lieux publics et à l'amélioration des conditions de vie des villageois.

Cependant, la participation de la commune, en tant que collectivité territoriale de base et la plus proche des citoyens, apparaît relativement timide. Ses contributions se limitent principalement à des apports en matériel pour quelques projets spécifiques, laissant ainsi une grande partie de la charge financière et logistique aux villageois eux-mêmes. Cette situation souligne l'autonomie remarquable du village, tout en révélant une certaine carence de soutien institutionnel au niveau local.

❖ **Quelques images de village Sahel**

**Image n° 02**

**image n° 03**

**Image n° 04**

**image n° 05**

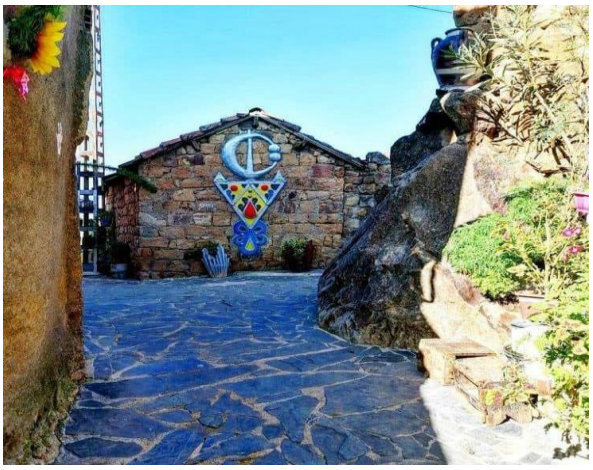

**Image n° 06**

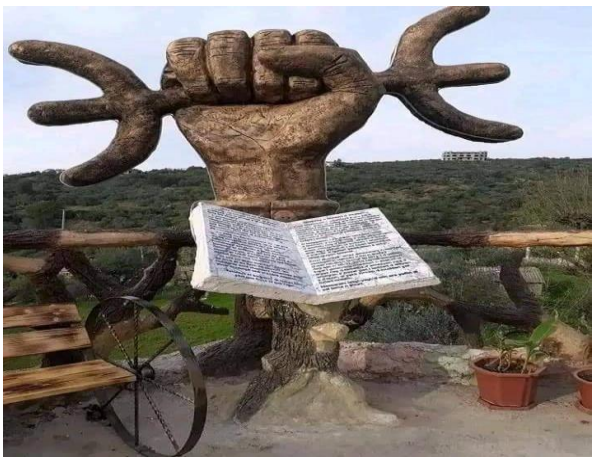

**image n° 07**

**Images 02,03,04 :** tajemaat de village

**Images 05,06 :** les ruelles de village

**Image 07 :** l'arrêt des transports en commun

**Source :** Facebook

### 4. Présentation de village Taka

Le village de Taka, situé dans la commune d'Ait Yahia, daïra d'Ain-El-Hammam, dans la région de la Grande Kabylie, en Algérie, se trouve à environ 50 km de Tizi-Ouzou. Le nom "Taka" fait référence au genévrier, un arbre abondant dans cette région montagneuse.

Reconnue comme l'un des grands villages de Kabylie, Taka se classe au troisième rang, juste après Takerboust et Taourirt Mokrane. Historiquement, Taka était constitué de sept hameaux : Tafrawt, Issenedlene, Agouni Issad, Lemkharda, Ait Si Amara, Ait Bouthechour et Ait Ahmed. Ces hameaux formaient ensemble le village surnommé *« Taka aux sept fronts »*.

**Image n° 08 : Carte géographique de village Taka**

**Source :** Facebook

### 5. Les principaux acteurs de développement socioéconomique de village Taka

Le développement socio-économique du village de Taka a été largement soutenu par la commune, en collaboration avec les villageois, que ce soit à travers des initiatives individuelles ou collectives.

#### 5.1.La commune comme acteur principal de développement socioéconomique

Il est important de souligner que la commune a joué un rôle remarquable dans le développement socio-économique du village Taka. En effet, elle a été à l'origine de la

réalisation de plusieurs infrastructures fondamentales, telles que la polyclinique, le bureau de poste, l'extension de l'école primaire fondée en 1896, ainsi qu'un collège et l'ouverture des routes goudronnées, etc.

### 5.2. Le comité de village

Le village de Taka, vaste et composé de plusieurs quartiers distincts tels que Laazib Ath Amer, Inourar, Tizi, Thighilt Ath Lefki, Hara Pada, Laazib Ath Amara, Laazib Ath Said, Laazib Ath Hamou, Laazib Ath Mahyou, et Lamkhardha, présente une grande étendue géographique. Cette dispersion spatiale, caractérisée par des distances importantes entre les quartiers, constitue un obstacle majeur à une gestion efficace exclusivement par les villageois, sans le soutien de la commune. Historiquement, la gestion sociale du village reposait sur des sages dont la fonction principale était de résoudre les conflits entre les villageois et les différents hameaux, mais cette approche traditionnelle se trouve aujourd'hui limitée par les défis posés par la distance entre les quartiers.

Il est important de souligner que le village de Taka se distingue des autres villages kabyles par le fait qu'il ne possède pas une seule tajmaat, comme c'est généralement le cas, mais quatre, à savoir : Tajmaat Oufela, Tajmaat Pada, Tajmaat Inurar et Tajmaat Tizi. Cette multiplicité de lieux de rencontre pourrait potentiellement avoir un impact sur les relations entre les villageois, étant donné que, historiquement, la tajmaat a joué un rôle central en tant que point de rassemblement de tous les hommes du village.

La période de 2002 à environ 2013 a marqué l'élection d'un comité de village, dirigé par un villageois réélu à plusieurs reprises. Cependant, cette période n'a pas été marquée par des réalisations significatives, à l'exception de quelques projets tels que le bétonnage des ruelles du village et des travaux volontaires, notamment le nettoyage du cimetière et des sources naturelles.

Entre 2014 et environ 2017, le village a élu un nouveau comité sous une structure inédite : un « conseil du comité » dépourvu de président, organisé en commissions. Cette décision visait à éviter les conflits potentiels en permettant aux villageois de choisir un conseil plutôt qu'un président. Durant cette période, quelques projets ont été réalisés, notamment l'acquisition d'un tracteur, l'aménagement de la placette du village Inurar, l'aménagement de la placette du village Tizi, gabion pour la piste akkacha, ainsi que divers travaux de volontariat.

La période de 2017 à 2018 a été marquée par l'élection d'un nouveau comité avec un président. Toutefois, ce dernier ne fit pas long feu, et depuis lors, le village de Taka est resté sans comité.

Il est important de souligner que le village de Taka se distingue par l'engagement de ses volontaires, qui interviennent librement pour la réalisation des projets. Entre 1980 et 2000, les infrastructures publiques réalisés étaient le fruit des actions et des revendications des villageois, indépendamment de tout comité ou organisation formelle.

Durant cette période, l'initiative villageoise la plus marquante fut la construction de la maison des jeunes. Ce projet, réalisé par les villageois eux-mêmes et dirigé par le collectif de jeunesse du village, était chargé de l'organisation de divers événements culturels, ce qui a conduit à la création ultérieure de l'association culturelle Tagmat.

Cet engagement est particulièrement remarquable, surtout pendant la crise sanitaire de 2019, lorsque les jeunes ont été sensibilisés pour protéger le village et ses habitants. De même, lors de l'été noir de 2021, leur mobilisation face aux incendies a permis de préserver le village des dommages importants. Un centre d'aide aux villages touchés par les flammes a même été établi à l'école primaire grâce à l'initiative des volontaires.

À partir de 2022, un groupe de volontaires, réunis sous le nom de « Ensemble des citoyens », a élaboré une plateforme de revendications. Celle-ci met l'accent sur le réaménagement du bureau de poste, de la polyclinique, et de la partie ancienne de l'école primaire, construite en 1896, qui avaient été abandonnés pendant plusieurs années. Ces projets ont finalement été réalisés en 2024 par la commune.

Le village de Taka rencontre des difficultés récurrentes dans l'élection de son comité en raison de divers facteurs sociopolitiques. L'absence de cette organisation ancestrale a non seulement affaibli la cohésion sociale, rendant la résolution des conflits davantage tributaires des voies judiciaires, mais elle a également entravé le développement économique du village, où de nombreuses infrastructures ont été dégradées pendant des années. En effet, le manque de gestion commune a conduit à l'absence d'une caisse villageoise, un outil pourtant essentiel pour pallier l'absence ou le retard de la commune dans la réalisation des projets.

### 5.3. L'association culturelle Tagmat

L'Association Culturelle « Tagmat », créée en 1989, avait pour mission la promotion de la sensibilisation et de l'éducation des jeunes à travers une variété d'activités culturelles et

sportives. Durant ses années de fonctionnement, principalement entre 1989 et 2000, l'association a exercé une influence notable sur la vie culturelle, sociale et sportive du village de Taka. Ce dernier, reconnu comme un centre culturel dynamique de la région, attirait régulièrement des villages voisins pour participer aux nombreux événements organisés par l'association. Parmi les manifestations organisées figuraient des expositions de livres, des manifestations culturelles, des galas artistiques, ainsi qu'un tournoi communal de football chaque 20 août, etc.

Cependant, depuis le début des années 2000, l'association Tagmat a malheureusement cessé ses activités. Cette interruption marque la fin de la seule structure associative active dans le village. L'absence de mouvement associatif a eu des répercussions significatives sur la cohésion sociale, limitant les occasions de rencontre entre les villageois et affaiblissant le capital social et humain, ce qui a freiné le développement socio-économique du village.

Le mouvement associatif joue un rôle crucial en tant que vecteur de rassemblement, favorisant le sentiment d'appartenance et la préservation du patrimoine culturel. Il renforce également les liens sociaux et développe les capacités tant individuelles que collectives.

L'absence de mouvement associatif a contribué à la marginalisation et à la dévalorisation du rôle de la femme en tant qu'actrice du développement villageois. Au sein du village de Taka, les femmes se trouvent privées de toute participation active à leur propre épanouissement. De plus, l'absence d'événements culturels menace sérieusement la transmission des valeurs sociales et traditionnelles, mettant en péril le maintien du patrimoine immatériel qui unit la communauté.

Au village Taka, l'Achoura est le seul événement qui réunit l'ensemble des villageois. Un comité spécifique, appelé « comité de l'Achoura », est chargé de l'organisation de cette fête annuelle. Les dons collectés à cette occasion sont exclusivement destinés à financer cet événement.

### 6. L'économie de village Taka

Le village de Taka dispose de ressources naturelles telles que les oliviers, les chênes, et plusieurs sources naturelles. Il bénéficie également d'une situation géographique avantageuse avec plusieurs accès routiers. Historiquement dynamique, il continue de prospérer avec divers commerces modernes, bien que certains métiers traditionnels aient

disparu. L'émigration vers la France et Alger reste un phénomène marquant, tandis que les dons des villageois ont contribué à la réalisation de quelques projets de village.

- **Ressources Naturelles** : Le village de Taka dispose d'une vaste superficie et d'un emplacement géographique favorable. Il est accessible depuis la daira de Mekla par trois routes principales (Igoufaf, Ait Ahmed, Ait Djouadi). De plus, Taka est situé au cœur de ses sept fronts.

Parmi les ressources naturelles remarquables, les oliviers et les chênes se distinguent par leur richesse particulière, en plus de compter environ sept sources naturelles.

- **Commerce :** Depuis plusieurs années, le village de Taka a connu une dynamique notable. Durant la période de la colonisation française, il était doté de divers commerces tels qu'une boulangerie, un forgeron, un orfèvre, un meunier, une huilerie, un fabricant de tuiles, ainsi qu'un marché. Bien que cette dynamique soit toujours présente aujourd'hui, certains métiers ont disparu.

Taka dispose, le long de la route principale de l'entrée du village, à la sortie du village vers le village d'Igoufaf, traversant le centre du village, de plusieurs commerces, notamment : une couturière, une crèche, deux bureaux de tabac, trois grandes supérettes, deux magasins d'alimentation générale, un salon de coiffure pour hommes, une menuiserie en aluminium, un tôlier automobile, un garnisseur de fauteuils, une cafétéria, une pépinière, une pharmacie, une boulangerie, un fast-food et un marché hebdomadaire chaque vendredi au centre du village. Par ailleurs, une usine de production d'emballage en papier est également située dans un autre endroit du village.

- **L'émigration :** un phénomène intense, principalement dirigé vers la France et la capitale, Alger.
- **Ressources Financières :** Les dons des villageois, ont participé à la réalisation de quelques projets.

Le village et depuis plusieurs années ne dispose que de la caisse de l'Achoura, dont le comité organisateur collecte des dons des villageois, pouvant atteindre jusqu'à 4 000 000 DA, destinés exclusivement à l'événement annuel.

Le tableau suivant présente un résumé des projets réalisés par les dons des villageois et la commune :

**Tableau n° 06 : projets réalisés par les villageois et la commune**

| Année | Intitulé du projet | Contribution des villageois | Contribution de l'APC |
|---|---|---|---|
| **Avant 1980** | Réalisation d'un réseau d'assainissement | | Réalisation a 100% |
| | Eau potable | | Réalisation a 100% |
| | -Electricité | | Réalisation a 100% |
| **1980 à 2000** | Extension école primaire, construite en 1896 | | Réalisation a 100% |
| | Ligne téléphonique | | Réalisation 100% |
| | Polyclinique + ambulance | | Réalisation 100% |
| | Bureau de poste | | Réalisation 100% |
| | Collège | | Réalisation 100% |
| | Ouverture de quatre pistes | | Réalisation a 100% |
| | Quartes Châteaux d'eau (abandonnés) | | Réalisation a 100% |
| | Monument des martyrs | -financement 100%<br>-volontariat | |
| | Extension de la mosquée, avec logement de fonction | -financement<br>-volontariat | |
| | Maison de jeune | -financement 100%<br>-volontariat | |
| | Stade | -financement 100%<br>-volontariat | |
| | Eclairage publique | | Réalisation a 100% |
| | Gabion pour la piste akkacha | | Réalisation a 100% |
| | Dallage en bétons des ruelles de village | -Financement à 80%<br>-Volontariat | Financement à 20% |

| | | | |
|---|---|---|---|
| **2000 à 2024** | Godronnages des quatre pistes | | Réalisation a 100% |
| | Rénovation de stade deux fois (gomme et tartan) | | Réalisation a 100% |
| | Aménagement de la placette de centre de village | -Financement<br>-Volontariat | |
| | Aménagement de la placette de tizi | -Financement<br>-Volontariat | |
| | Aménagement de la placette de tajemaat oufela | | Réalisation a 100% |
| | Mur de soutien pour le cimetière | -financement à 30%<br>-Volontariat | Financement à 70% |
| | Achat d'un tracteur | -Financement 100% | |
| | Aménagement d'une seule fontaine | | Réalisation à 100% |
| | Rénovation du monument des martyrs | | Réalisation a 100% |
| | Assainissement | | Réalisation a 100% |
| | Rénovation du bureau de poste | | Réalisation a 100% |
| | Ramassage des déchets | | Réalisation a 100% |
| | -Rénovation de la polyclinique et ouverture de service des urgence 24/24 | | Réalisation a 100% |

**Source :** Réalisé par l'auteure à partir du terrain d'étude

Le tableau illustre clairement la dominance de l'APC dans la réalisation des projets de développement au sein de village. Avant 1980, l'APC a assumé l'entière responsabilité des infrastructures de base, telles que le réseau d'assainissement, l'approvisionnement en eau potable et l'électricité, en réalisant ces projets à 100% sans contribution des villageois. À partir des années 1980, bien que les villageois aient commencé à s'impliquer financièrement et par le volontariat, l'APC est restée le principal acteur dans la réalisation de projets majeurs, tels que l'extension de l'école primaire, la construction de la polyclinique, et l'aménagement de diverses infrastructures. Entre 2000 et 2024, cette domination s'est maintenue avec des

projets cruciaux comme la rénovation de la polyclinique et l'assainissement, menés à bien par l'APC. Les contributions des villageois ont surtout porté sur des projets communautaires spécifiques, tels que le dallage des ruelles et l'aménagement des placettes, mais l'APC a continué à jouer un rôle décisif dans le financement et l'exécution des projets importants.

Les perturbations qu'a connues le village de Taka lors de l'élection de son comité ont eu un impact négatif sur son développement socio-économique. En l'absence d'un règlement intérieur, le tribunal a dû gérer les conflits quotidiens entre les villageois, ce qui a fragilisé la cohésion sociale. Cette absence de règlement n'a également pas permis de préserver et d'entretenir les biens communs. Par ailleurs, l'absence de la caisse villageoise a empêché de compenser les défaillances ou les retards d'intervention de la commune, laissant ainsi plusieurs infrastructures se dégrader au fil des années.

L'environnement du village se trouve dans une situation chaotique en raison de la prolifération des décharges anarchiques, aggravée par le programme communal qui ne prévoit la collecte des déchets que deux fois par semaine. Dans ce contexte, le rôle du comité de village demeure essentiel ; son absence constitue une menace pour l'ordre et la gestion socio-économique du village.

❖ **Quelques images de village Taka**

**Image n°09 : Collège**

**Image n°10 : Mosquée**

**Image n°11 : Mausolée**

**Image n°12 : Polyclinique**

**Image n°13 : Monument des martyrs**

**Image n° 14 : Bureau de poste**

**Image n° 15 : Ecole primaire+ maison de jeunes+ stade**

**Source :** images 10,11,12, Facebook

**Source :** images 13,14,15,16, prises par l'auteure

## 7. Discussion et interprétation des résultats

Dans ce qui suit, nous allons analyser les hypothèses formulées en examinant comment l'évolution de mode de gouvernance villageois kabyle influence le développement local et la cohésion sociale dans les villages de Sahel et Taka.

### 7.1. Les acteurs clés du développement et les événements qui rassemblent les villageois

Le tableau suivant présente une comparaison entre les principaux acteurs du développement villageois et les événements qui réunissent les villageois dans les villages de Sahel et Taka. Il met en évidence les structures responsables du développement local ainsi que les manifestations culturelles et sociales qui favorisent la cohésion communautaire.

**Tableau n°07 : Les acteurs clés du développement et les événements qui rassemblent les villageois**

| Village | Les acteurs de la gouvernance villageoise | Les évènements qui réunissent les villageois |
|---|---|---|
| **Sahel** | -Le comité du village est l'acteur principal qui gère toutes les affaires de village sociales et économiques.<br>-Les associations environs 06 associations<br>- la commune | Différents événements s'organisent par le comité de village en collaboration des associations :<br>-Volontariat<br>-Celebration de yennayer<br>-Celebration de 20 Avril<br>-Festival raconte Art<br>-Fête de la figue<br>-Fête de la femme<br>-Fête de l'enfant<br>-Concours propre village kabyle |
| **Taka** | -La commue est l'acteur principale de développement socioéconomique villageois | -Achoura |

**Source :** Réalisé par l'auteure à partir du terrain d'étude

Le tableau illustre deux modèles distincts de gouvernance villageoise et d'animation communautaire. Le village de Sahel se caractérise par une structure de gouvernance inclusive, où le comité de village joue un rôle central, soutenu par plusieurs associations locales et la commune. Ce comité est l'acteur principal de la gouvernance villageoise, assurant une gestion équilibrée des affaires sociales et économiques. Grâce à cette structure, Sahel parvient à organiser une grande diversité d'événements, témoignant d'une communauté dynamique et bien intégrée.

En revanche, le village de Taka présente une gouvernance plus centralisée, avec la commune comme principal acteur, et une vie communautaire marquée par un seul événement annuel. Ces différences peuvent avoir des implications sur le développement local, la cohésion sociale, et l'identité culturelle de chaque village.

### 7.2. Discussion et interprétation des résultats

- **Discussion et interprétation des résultats de la première hypothèse**

Rappelons que la première hypothèse stipule : « L'impact du mode de gouvernance villageois kabyle sur le développement local est hétérogène. Il peut être positif, négatif ou neutre, selon les caractéristiques spécifiques de la gouvernance et du contexte local. »

Le degré d'implication des acteurs de développement local varie d'un village à un autre. Au village de Sahel, le comité du village joue le rôle principal dans le développement socio-économique. En collaboration avec les associations locales, ce comité influence positivement le développement socio-économique du village. En effet, la gestion collective des affaires villageoises favorise une approche plus intégrée et efficace pour répondre aux besoins de la communauté.

Au village de Taka, la commune joue un rôle prépondérant dans le développement socio-économique, marqué par l'absence d'un comité de village et de mouvements associatifs. Cette situation présente des effets contrastés. D'un côté, l'intervention de la commune a permis l'installation d'infrastructures de base, améliorant les conditions de vie. Cependant, l'absence d'un comité de village a engendré des lacunes dans la gestion locale, telles que l'insuffisance des réponses aux défaillances de la commune, le manque de mesures de protection environnementale face aux décharges anarchiques, et l'absence de règlement intérieur, perturbant ainsi l'ordre au sein du village. De plus, l'absence de mouvements associatifs, qui

favorisent habituellement la cohésion sociale et les interactions entre les villageois, a eu un impact négatif sur le capital social et humain.

Ainsi, l'hypothèse est confirmée : l'impact du mode de gouvernance sur le développement local est effectivement hétérogène et dépend des spécificités de chaque contexte.

- **Discussion et interprétation des résultats de la deuxième hypothèse**

La deuxième hypothèse propose que « l'affaiblissement de la structure traditionnelle de gouvernance villageoise kabyle peut freiner le développement local et engendrer des tensions sociales au sein du village. »

Le cas du village de Taka illustre bien cette hypothèse. L'absence du tajmaat, ou comité de village, empêche une gestion locale efficace. En l'absence de cette structure, les conflits entre villageois sont résolus par le tribunal, ce qui nuit à la cohésion sociale et à l'harmonie communautaire.

Cette lacune en matière de gouvernance se traduit par des conséquences visibles sur le village. Les fontaines publiques, laissées à l'abandon, et l'absence de volontariat pour les projets communautaires ont conduit à une détérioration notable de l'environnement. Les placettes se dégradent, les pistes sont abîmées, et divers autres problèmes émergent, exacerbant les difficultés du village.

En outre, l'absence de la caisse villageoise a aggravé la situation en entravant la gestion des défaillances au niveau communal. De nombreux projets, bloqués depuis des années, illustrent le rôle crucial que joue le comité de village dans la gestion des ressources et la réalisation des initiatives de développement.

En résumé, l'absence de cette structure de gouvernance traditionnelle a des répercussions significatives sur le développement socio-économique et la cohésion sociale du village. Cette analyse confirme que l'affaiblissement de la gouvernance villageoise freine effectivement le développement local et engendre des tensions au sein de la communauté.

- **Discussion et interprétation des résultats de la troisième hypothèse**

La troisième hypothèse stipule que « le passage de tajmaat traditionnelle au comité de village et l'intégration de nouveaux acteurs dans la gouvernance villageoise ont permis de stimuler le développement local. ».

La transition de la tajmaat traditionnelle au comité de village a non seulement permis de préserver les valeurs fondamentales de la tajmaat, mais aussi de s'adapter aux changements socio-économiques internes et externes. Cette modernisation a favorisé l'engagement des villageois dans diverses initiatives locales, en collaboration avec les nouveaux acteurs intégrés, tels que les associations, qui ont joué un rôle remarquable. La valorisation du rôle des femmes, qui a démontré son importance, ainsi que la participation financière des collectivités locales à la réalisation des infrastructures, sont des éléments clés de cette évolution. Par conséquent hypothèse est confirmée.

**Conclusion**

L'étude comparative entre les deux villages, Sahel et Taka révèle des différences notables dans l'impact des modes de gouvernance sur le développement local. À Sahel, le comité de village joue un rôle central dans la gestion des affaires socio-économiques, collaborant étroitement avec les associations locales. Cette approche intégrée a permis une réponse efficace aux besoins communautaires, entraînant une amélioration substantielle des conditions de vie. En contraste, à Taka, l'absence de comité de village et de mouvements associatifs a engendré des lacunes importantes dans la gestion locale, freinant le développement des infrastructures, créant des problèmes environnementaux, et affaiblissant le capital social et humain. De plus, le manque de structures participatives a exacerbé les tensions sociales, aggravant les difficultés du village.

La transition du tajmaat traditionnel vers le comité de village à Sahel illustre comment la modernisation de la structure de gouvernance, tout en préservant les valeurs fondamentales, peut favoriser une meilleure collaboration entre les acteurs locaux et dynamiser le développement local. Cette étude démontre ainsi que la diversité des modes de gouvernance influence profondément le développement local, mettant en évidence l'importance d'une intégration harmonieuse des structures traditionnelles avec les nouvelles initiatives pour répondre efficacement aux défis contemporains.

En somme, l'analyse des deux villages souligne le rôle crucial du comité de village en tant qu'acteur principal du développement socio-économique. Une gestion efficace et une organisation minutieuse du comité sont essentielles pour structurer le village, coordonner les initiatives de développement, et maintenir la cohésion communautaire. La capacité du comité à fédérer les villageois, organiser des projets locaux et valoriser les ressources communautaires est déterminante pour surmonter les défis du développement local et promouvoir une évolution harmonieuse et durable.

# *Conclusion générale*

## Conclusion générale

Le développement local, la gouvernance et le capital social sont profondément interconnectés, chacun jouant un rôle crucial dans la dynamique et la résilience des territoires. Les politiques de développement centralisées, observées en Algérie depuis l'indépendance, ont souvent imposé une approche uniformisante qui n'a pas pleinement pris en compte les spécificités régionales. Cette centralisation a limité l'efficacité des initiatives locales, en les rendant moins adaptées aux besoins et aux réalités des communautés. Il est donc impératif de renforcer la décentralisation afin de permettre aux politiques publiques de mieux s'adapter aux particularités des territoires. Cette réforme doit se traduire par une autonomie accrue des collectivités locales, leur offrant ainsi les moyens nécessaires pour élaborer et mettre en œuvre des projets en adéquation avec les besoins spécifiques de leurs populations.

Le capital social, constitué par les réseaux de relations, la confiance mutuelle et les normes partagées au sein d'une communauté, constitue un levier fondamental pour le développement local. Il facilite la coopération et l'engagement collectif, essentiels pour la mise en œuvre efficace des projets de développement. En soutenant le capital social, on favorise des interactions harmonieuses entre les acteurs locaux, ce qui est indispensable pour bâtir une communauté dynamique et engagée.

Pour garantir un développement harmonieux et équitable, il est crucial d'intégrer pleinement tous les acteurs locaux dans les processus décisionnels. En Algérie, les associations, malgré leur nombre important, se heurtent souvent à des obstacles bureaucratiques et à une faible implication dans les décisions, ce qui limite leur impact. De même, l'université, malgré son potentiel considérable, reste souvent déconnectée des réalités locales en raison de la fuite des cerveaux et d'un manque d'intégration dans les initiatives locales.

En ce qui concerne les villages kabyles, il est essentiel de valoriser le comité de village, qui joue un rôle fondamental dans la gestion du développement socio-économique. Ce comité doit être reconnu comme un acteur clé et proche des citoyens. Une reconnaissance et une implication accrues de tous ces acteurs locaux, qu'il s'agisse des associations, des universités, des comités de village et d'autres acteurs pertinents, sont nécessaires pour répondre efficacement aux besoins spécifiques des communautés et promouvoir un développement plus juste et équilibré.

La modernisation des structures traditionnelles, telles que la tajmaat, tout en préservant les valeurs ancestrales, est également cruciale. La transition vers des comités de village modernes doit être accompagnée d'une reconnaissance des valeurs culturelles et des pratiques traditionnelles qui ont façonné les communautés locales. Cette approche permet de maintenir la cohésion sociale tout en s'adaptant aux évolutions socio-économiques contemporaines, garantissant ainsi un développement harmonieux et durable.

En somme, pour bâtir des territoires résilients et inclusifs, une approche intégrée est nécessaire. Elle doit allier respect des traditions, valorisation du capital social, et modernisation des structures de gouvernance. Cette synergie permettra de répondre efficacement aux défis contemporains tout en préservant les richesses culturelles et les spécificités locales, favorisant ainsi un développement local harmonieux et durable.

# *Bibliographie*

# Bibliographie

## 1. Ouvrages


- Allioui, (2006), Les Archs tribus berbères de Kabylie, histoire, résistance, culture et démocratie, Paris, l'Harmattan.
- Belina, Magro, & De Villemeur, (2008), La gouvernance démocratique, un nouveau paradigme pour le developpement, Paris, Karthala.
- Dahmani, (2022). Tazeqqa , des origines a son extinction, Tizi-Ouzou , éditions Achab.
- Hanoteau, Letourneux, (2003), La Kabylie et les coutumes kabyles, (2e éd Edition Bouchene, Algérie, 2e éd Edition
- Mansouri, (2011), La Kabylie dans les écrits Français du XIXe siècle, entre connaissances scientifiques et représentations idéologiques coloniales, Alger, ENAG éditions.
- Matteudi, (2012), Les enjeux du développement local en Afrique, ou comment repenser la lutte contre la pauvreté, Paris, l'Harmattan.
- Tremblay, Klein, & Fontan, (2009), Initiatives locales et développement socio territorial, Télé-université (université du Québec), Canada.


## 2. Articles et communications


- Brika, Aissaoui, (2016), Approche participative et développement local, quelques expériences sur les zones défavorisées et les zones enclavées, Séminaire international sur le développement local des zones frontalières, université Oum El Bouaghi.
- Denieuil, (1999), Introduction aux théories et à quelques pratiques du développement local et territorial, Séminaire de Tanger, 25-27.
- Hammouchi, (2018), Entre gouvernance territoriale et développement local, cas de la wilaya de Bejaia, Revue d'économie et de statistique appliquée, 15(02),105-120.
- Kara, Aknine, (2021), La décentralisation et le développement local en Algérie, état des lieux et perspectives, Revue forum d'études et de recherches économiques, 05(02), 457-470.
- Kinzi, (2021), L'organisation sociale d'un village kabyle en mutation, pour quelles approches anthropologiques ? Revue iles d imesli,13(01), 51-70.

- Perret, Abrika, (2015), Capital social, confiance et développement territorial , une étude appliquée en Kabylie, HAL.
- Perret, (2014), Capital social et développement territorial, HAL, 11-01, université de Savoie.
- Paquot, (2011), Qu'est-ce qu'un « territoire » ? CAIRN.INFO, 2(2), 23-32.
- Rahmouni, Aknine, (2022). Processus de décentralisation en Algérie, réalités et contraintes, Revue des recherches Eco,17(01), 527-543.
- Rey-Valette,Chia,Mathé, Michel,& al, (2014), Comment analyser la gouvernance territoriale ? Mise à l'épreuve d'une grille de lecture, Géographie, économie, société, 16(01), 65-89.
- Salhi, (2002), Le local en contestation, citoyenneté en construction, le cas de la kabylie, Insaniyat, 55-97.
- Titouche, (2019), Le patrimoine culturel un levier pour le développement local ? cas de l'artisanat, Revue Algérienne des ressources humaines, 3(01), 87-118.

## 3. Thèses et mémoires

- Agab, (2015), Décentralisation et développement local en Algérie, cas de la wilaya de Bejaia, mémoire de magistère en sciences économiques, université de Bejaia.
- Babali, (2022), Le management des projets urbains, le rôle de la maitrise d'usage dans la réussite des projets d'aménagement urbain, cas de thajmaat en Kabylie, mémoire de magistère en architecture, université Constantine 3.
- Kara, (2024), L'implication des acteurs locaux dans le financement du développement local , quelle réalité pour les territoires de la wilaya de Tizi-Ouzou, thèse de doctorat en sciences économiques, université de Tizi-Ouzou.
- Valentin, (2020), Politique culturelle et liens sociaux, histoire sociale d'un instrument de régulation des normes culturelles, Mémoire de master intervention et développement social, université Angers.

## 4. Sites internet

- Ministère de l'intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire (MICL).
- Secrétariat général du gouvernement (SGG). Algérie.
- Programme des nations unis pour le développement (PNUD).
- Wikipédia.

# *Annexes*

**Annexe N°01 : Guide d'entretien adressé aux présidents et aux membres du comité de village**

Dans le cadre de l'élaboration d'un mémoire de master en sciences économiques, spécialité **Développement local, tourisme et valorisation du patrimoine** à l'Université Mouloud Mammeri, sous le thème **« L'évolution du mode de gouvernance des villages kabyles et son impact sur le développement local »**, nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions ci-dessous.

La présente étude revêt un caractère purement scientifique. Son objet est de comprendre comment le mode de gouvernance villageois a évolué à travers l'histoire et de savoir comment cette évolution a impacté le développement socioéconomique du village.

**1.Presentation générale du village**

-Pouvez-vous présenter votre village (géographie-économie-organisation) ?

**2.Presentation du comité de village**

-L'élection de comité de village

-Présentation de code ou règlement intérieur de village

**3. Le rôle du comité de village en tant qu'acteur du développement local**

-Les villageois ont-ils confiance en cette structure sociopolitique ?

-Respectent-ils le règlement intérieur du village ?

-Quelle est la place du comité de village en tant qu'acteur de développement aux yeux des villageois ?

-Les villageois participent-ils activement aux activités du comité de village ?

**4.La caisse villageoise**

-Quelles sont les différentes sources de financement de la caisse ?

-Quelles infrastructures ont été réalisées grâce à cette caisse ?

-Quelles activités ont été financées par cette caisse ?

**5. Les relations du comité du village**

-Comment le comité du village maintient-il des relations avec les villageois résidant hors du village ?

-Quelle est la nature des relations entre le comité du village et les différentes associations locales ?

-Quelle est la relation entre le comité du village et la commune ? De quelle manière la commune contribue-t-elle au développement socio-économique du village ?

Merci pour votre collaboration

**Annexe N°02 : Guide d'entretien adressé aux présidents et aux membres d'associations**

Dans le cadre de l'élaboration d'un mémoire de master en sciences économiques, spécialité **Développement local, tourisme et valorisation du patrimoine** à l'Université Mouloud Mammeri, sous le thème **« L'évolution du mode de gouvernance des villages kabyles et son impact sur le développement local »**, nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions ci-dessous.

La présente étude revêt un caractère purement scientifique. Son objet est de comprendre comment le mode de gouvernance villageois a évolué à travers l'histoire et de savoir comment cette évolution a impacté le développement socioéconomique du village.

**6.Presentation de l'association**

-Quel est le domaine d'activité principal de votre association ?

-Combien d'adhérents compte votre association ?

**7. le rôle de l'association comme acteur de développement local**

- Quelles activités sont organisées par votre association ?

-Quels sont les événements auxquels votre association participe en collaboration avec d'autres associations, le comité du village, la commune, l'APW et d'autres acteurs du développement local ?

-Quelles sont les sources de financement pour vos activités ?

- Comment décririez-vous votre relation avec le comité du village ?

-Comment décririez-vous votre relation avec la commune ?

Merci pour votre collaboration

**Annexe N°03 : Guide d'entretien adressé aux villageois, membres d « Ensemble des citoyens » de village Taka**

Dans le cadre de l'élaboration d'un mémoire de master en sciences économiques, spécialité **Développement local, tourisme et valorisation du patrimoine** à l'Université Mouloud Mammeri, sous le thème **« L'évolution du mode de gouvernance villageois kabyle et son impact sur le développement local »**, nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions ci-dessous.

La présente étude revêt un caractère purement scientifique. Son objet est de comprendre comment le mode de gouvernance villageois a évolué à travers l'histoire et de savoir comment cette évolution a impacté le développement socioéconomique du village.

**8. Pouvez-vous présenter l « ensemble des citoyens du village » ?**

**9. Quel est le rôle de l'ensemble des citoyens dans la vie du village ?**

**10. Pourriez-vous nous indiquer les projets réalisés par les villageois, le comité du village (quand il a existé), et ceux entrepris par la commune ?**

**11. Quels, selon vous, sont les facteurs ayant conduit à la perturbation des élections du comité du village ?**

**12. Cette perturbation a-t-elle eu un impact sur la situation socio-économique du village ? Si oui, comment ?**

Merci pour votre collaboration

**Liste des tableaux, figures et images**


| | |
|---|---|
| **Tableau n° 01** | Différences entre décentralisation et déconcentration |
| **Tableau n° 02** | Nature concrète du capital social |
| **Tableau n° 03** | Les dix communes pilotes du CapDel |
| **Tableau n° 04** | Comparaison entre tajmaat et comité de village |
| **Tableau n° 05** | Les projets réalisés par la caisse villageoise |
| **Tableau n° 06** | Projets réalisés par les villageois et la commune |
| **Tableau n° 07** | Les acteurs clés du développement et les évènements qui rassemblent les villageois |
| **Figure n° 01** | La structure sociopolitique traditionnelle kabyle |
| **Image n° 01** | Carte géographique de village Sahel |
| **Image n° 02** | Tajmaat de village |
| **Image n° 03,04,05** | Les ruelles de village |
| **Image n° 06, 07** | L'arrêt des transports en commun |
| **Image n° 08** | Carte géographique de village Taka |
| **Image n° 09** | Collège |
| **Image n° 10** | Mosquée |
| **Image n° 11** | Mausolée |
| **Image n° 12** | Polyclinique |
| **Image n° 13** | Monument des martyrs |
| **Image n° 14** | Bureau de poste |
| **Image n° 15** | Ecole primaire+ Maison de jeunes+ Stade |

## *Liste des abréviations*

| | |
|---|---|
| **APC** | Assemblé populaire communale |
| **DL** | Développement local |
| **CapDel** | Programme de renforcement des capacités des acteurs de développement local |
| **FFS** | Front des forces socialistes |
| **FMI** | Fonds monétaire international |
| **MICL** | Ministère de l'intérieur et des collectivités locales |
| **ONG** | Organisations non gouvernementales |
| **PAS** | Programme d'ajustement structurel |
| **PCD** | Plan communal de développement |
| **PCSCE** | Plan complémentaire de soutien à la croissance économique |
| **PIB** | Produit intérieur brut |
| **PIL** | Programmes des industries locales |
| **PME** | Petite et moyenne entreprise |
| **PMI** | Petite et moyenne industrie |
| **PMU** | Plans communaux de modernisation urbaine |
| **PNUD** | Programme des nations unies pour le développement |
| **PS** | Programmes spéciaux |
| **PSD** | Plan sectoriel de développement |
| **PSRE** | Plan de soutien à la relance économique |

# *Table des matières*

**Table des matières**

Introduction générale ..... *01*

## *Chapitre I : développement local et gouvernance locale*

Introduction ..... *07*

7. L'émergence du concept de développement local ..... *08*
7.1. Du développement économique au développement socioéconomique ..... *08*
7.2. Du développement exogène (par le haut) au développement endogène (par le bas) ..... *08*
7.3. Le concept du développement local ..... *09*
8. Quelques principaux acteurs du développement local ..... *10*
8.1. Le territoire ..... *11*
8.2. L'université ..... *11*
8.3. Les élus locaux ..... *11*
8.4. Les associations locales ..... *12*
9. Les facteurs du développement local ..... *12*
9.1. Les spécificités ..... *12*
9.1.1. La spécificité sociale : un facteur sociologique ..... *13*
9.1.2. La spécificité culturelle : un facteur anthropologique ..... *13*
9.1.3. La spécificité spéciale : un facteur spécial ..... *13*
9.1.4. La spécificité historique : facteur historique ..... *14*
9.2. La décentralisation : facteur institutionnel ..... *14*
10. Les objectifs de développement local ..... *14*
11. La décentralisation au service de développement local ..... *15*
11.1. Centralisation-déconcentration-décentralisation ..... *17*
11.2. Les formes de la décentralisation ..... *17*
11.2.1. Décentralisation politique ..... *17*
11.2.2. Décentralisation administrative ..... *17*
11.2.3. Décentralisation financière ..... *17*
11.2.4. Décentralisation économique ou du marché ..... *17*
11.2.5. Décentralisation technique et territoriale ..... *18*
12. La gouvernance locale ..... *18*
12.1. Gouvernance locale : Définition, conditions et paramètres ..... *18*
12.1.1. Définition de la gouvernance locale ..... *18*

12.1.2. Les conditions de la gouvernance locale ..... 19
12.1.3. Les paramètres de la gouvernance locale ..... 20
12.1.4. Le capital social comme un facteur de la gouvernance locale ..... 21
12.1.4.1. Définition de capital social ..... 21
12.1.4.2. Les approches de capital social ..... 21
12.1.4.3. Lien social, confiance et culture ..... 22

Conclusion ..... 26

## *Chapitre II : L'expérience algérienne de développement local*

Introduction ..... 27

4. Historique de développement local en Algérie ..... 28
4.1. Première période : du 1962 à 1974 ..... 28
4.2. Deuxième période : du 1974 à 1980 ..... 28
4.3. Troisième période : du 1980 à nos jour ..... 30
5. La gouvernance locale en Algérie ..... 31
5.1. La décentralisation, selon la constitution algérienne ..... 31
5.2. Le programme de renforcement des capacités des acteurs de développement local CapDel ..... 32
5.2.1. Présentation de programme CapDel ..... 32
5.2.2. Les dix communes pilotes du CapDel ..... 33
5.2.3. Les composantes du CapDel ..... 34
6. Décentralisation-gouvernance locale- développement local : quelle réalité ..... 35
6.1. La commune comme acteur principal de développement local ..... 35
6.2. L'implication des acteurs ..... 37

Conclusion ..... 39

## *Chapitre III : L'évolution de mode de gouvernance villageois kabyle*

Introduction ..... 40

5. Les échelles de l'organisation sociopolitique traditionnelle kabyle ..... 41
6. L'organisation sociopolitique kabyle durant la période coloniale ..... 42
6.1. La période d'avant la conquête définitive de la Kabylie 1857 ..... 43
6.2. La période d'après 1857 ..... 45

7. L'organisation sociopolitique de village kabyle à partir de l'indépendance 1962 ..... *46*
7.1. Durant la période de 1962 et 1980 ..... *46*
7.2. De 1980 à nos jours ..... *47*
7.2.1. Contestations de 1980 et 2001 ..... *47*
7.2.2. De tajmaat au comité du village ..... *48*
8. Le développement socioéconomique villageois kabyle ..... *50*
8.1. L'économie villageoise traditionnelle ..... *50*
8.1.1. L'agriculture ..... *50*
8.1.2. L'industrie ..... *51*
8.1.3. Les marchés kabyles ..... *52*
8.1.4. L'émigration ..... *53*
8.2. L'économie villageoise moderne ..... *53*
8.2.1. Les principaux acteurs de développement villageois ..... *53*
8.2.1.1. Le comité de village comme acteur principal ..... *53*
8.2.1.2. Le mouvement associatif ..... *55*
8.2.1.3. La commune ..... *56*

Conclusion ..... *57*

## *Chapitre IV : Etude comparative entre deux villages Taka et Sahel*

Introduction ..... *58*

8. Présentation de village Sahel ..... *59*
9. Les principaux acteurs de développement socioéconomique de village Sahel ..... *60*
9.1. Le comité de village comme acteur principal ..... *60*
9.2. Les associations de village ..... *62*
9.3. La commune ..... *63*
10. L'économie de village ..... *63*
11. Présentation de village Taka ..... *68*
12. Les principaux acteurs de développement socioéconomique de village Taka ..... *68*
12.1. La commune comme acteur principal de développement socioéconomique ..... *68*
12.2. Le comité de village ..... *69*
12.3. L'association culturelle Tagmat ..... *70*
13. L'économie de village ..... *71*
14. Analyse et interprétation des résultats ..... *77*

14.1. Les acteurs du développement et les événements qui rassemblent les villageois ..... *77*
14.2. Discussion et interprétation des résultats ..... *78*

Conclusion..... *81*

*Conclusion générale*..... *82*

*Bibliographie*

*Annexes*

*Liste des tableaux, figures et images*

*Liste des abréviations*

*Table des matières*

# *Résumé*

L'organisation socio-politique des villages kabyles, marquée par des changements permanents sous l'influence de facteurs internes et externes, représente un domaine d'étude complexe et fascinant. Cette évolution continue a conduit à l'intégration progressive de nouveaux acteurs dans le développement socio-économique des villages, symbolisant ainsi la transition de la tajmaat traditionnelle vers le comité de village.

La tajmaat, structure sociopolitique traditionnelle, a longtemps constitué le pilier de la gouvernance locale, fondée sur des principes de solidarité, de cohésion sociale et de participation communautaire. Cette organisation, bien que profondément enracinée dans les valeurs culturelles kabyles, a dû s'adapter aux changements socio-économiques et politiques. La transition vers le comité de village a marqué un ajustement nécessaire pour répondre aux nouvelles exigences du développement local, tout en préservant les principes fondamentaux de solidarité et de coopération.

Cette étude se concentre sur l'évolution du mode de gouvernance des villages kabyles et évalue son impact sur le développement local. En comparant les villages de Taka et Sahel, l'analyse met en évidence que le comité de village continue de jouer un rôle crucial dans la gestion socio-économique des communautés. À Sahel, l'engagement actif du comité dans la gestion du village a généré une dynamique de développement local positive. En revanche, à Taka, l'absence d'un comité de village a eu des répercussions négatives sur le développement socio-économique, soulignant l'importance de maintenir une gouvernance structurée.

Il est crucial de renforcer le rôle du comité de village en tant qu'outil de gouvernance pour promouvoir un développement local harmonieux et durable. Cela nécessite une prise en compte attentive des spécificités locales propres à chaque village, tout en assurant la continuité des valeurs traditionnelles telles que la solidarité et la coopération, essentielles à la cohésion sociale.



**Mots- clés :** acteurs de développement, développement socio-économique, tajmaat, comité de village, gouvernance locale, développement local.

# *Agzul*

Tuddsa tanmettit-tasertant n tudrin tiqbayliyin, i d-yellan s yibeddilen n lebda ddaw n tmuɣli n tɣawsiwin n daxel d berra, tgenses-d yiwen n unnar n tezrawt ixuṣṣen. Tagmuḍt yettkemmilen tessawḍ-d ɣer ussemres cwiṭ cwiṭ n yimeggiyen imaynuten deg usnerni anmetti-adamsan n tuddar, dɣa s waya, d azamul n ubeddel seg tajmaat taqburt ɣer tseqqamut n tuddar.

Tajmaɛt, d taɣult tanmettit-tasertant taqburt, tella seg zik d lsas  n udabu adigan, yerna tebna ɣef yimenzayen n tdukli, n tdukli tanmettit d uttekki n tmetti. Tuddsa-ya, ɣas telqey deg wazalen idelsanen iqbayliyen, ilaq-as ad tqabel i ubeddel anmetti-adamsan d tsertit. Abeddel ɣer tseqqamut n taddart d ayen ay d-yellan d aɛewwel ay yessefken akken ad ttwaqadren yisuḍaf imaynuten n usnefli adigan, am wakken ara ḥerzen imenzayen igejdanen n tdukli d wemɛawen.

Tazrawt-a terza ɣef unerni n tmuɣli n tenbaḍt n tudrin tiqbayliyin yerna tessefray-d azal-nnes deg unegmu adigan. S ussemgerrad gar tuddar n Taka d Sahel, askasi-a yesskanay-d dakken tasqamut n tudrin mazal-itt tesɛa tamlilt d tameqrant deg ussefrek anmetti-adamsan n tmiwa. Deg Sahel, aɛewwel n tseqqamut-a deg tmehla n tudrin yesnulfa-d yiwet n tdinamit n usnerni adigan yelhan. Ma d Taqa, lexṣaṣ n tseqqamut n taddart yesɛa-d tazrirt n diri ɣef usnerni adigan. Aya yesskanay-d azal n uḥraz n tseqqamut n taddart.

Yessefk ad yettwassejhed dduṛ n tseqqamut n taddart d allal n udabu i lmend n usnerni adigan aydeg ara d-yili umsefham yerna ad yili d win ara yeqqimen. Aya yessefk ad d-yili uxemmem s lmejhud ɣef tɣawsiwin tidiganin ay d-yettwawehhan i yal taddart, deg wakud aydeg ara d-yili uḍman n tkemmilt n wazalen iqburen am tdukli d wemyalel, ay yellan d llsas i tdukli tanmettit.

**Awal agejdan :** imḍebbren n tneflit, taneflit tanmettit-tadamsant, Tajmaɛt, tasqamut n taddart, tanemhalt tadigant, taneflit tadigant.